

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . HArbour 1243
Rédaction : HArbour 3679
Gérant : HArbour 4897

LE DEVOIR

Vol. XXIII — No 47
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste:
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . . 3.00

FAIS CE QUE DOIS!

La lutte contre le taudis

Un projet qui doit prendre le pas sur la construction du boulevard métropolitain

Comme toujours, à proximité d'une élection, le rythme de la vie municipale s'accélère, et la semaine écoulée a été fertile en événements.

Bien que d'autres, chargés de mélinité politique, aient eu bien plus d'éclat, nous n'hésitons pas à donner la toute première place à la publication de la lettre de M. Houde au docteur Alphonse Lessard et, surtout, au rapport relatif à l'abolition des taudis qui accompagnait cette lettre.

C'est une pièce succincte, ramassée, synthétique. Le maire y expose avec une clarté digne d'imitation les moyens jugés par lui opportuns pour attaquer ce problème colossal du logement insalubre. Pour le résoudre rapidement, il faudrait l'énergie exaltée d'un fou comme Néron ou d'un maniaque sublime de l'hygiène comme le baron Haussmann. Appuyé par l'empereur, celui-ci, on le sait, ne recula devant aucun obstacle matériel ou moral. Il trancha, coupa dans le vif, sacrifia même des reliques riches de passé et expropria sans merci, tant et si bien qu'un pamphlet célèbre critiquait ces expropriations sous le titre: *Les comptes fantastiques de Haussmann*.

M. Houde s'adresse au directeur du Service d'hygiène provincial qui, en plusieurs occasions et récemment encore, a élabli que la tuberculose est fonction du logement insalubre. Celui-ci engendre celle-là, et détruit celui-ci, c'est détruire le nid où celle-là prolifère.

Susceptible de retouches, le projet de M. Houde est aussi compréhensif que simple. Les autorités municipales, provinciales et fédérales collaborer et elles sollicitent l'aide des compagnies d'assurances-vie, même des compagnies d'assurances-feu. L'intérêt des premières compagnies est patent, puisqu'elles profitent matériellement de la conservation de la vie; l'intérêt des secondes n'est pas, non plus, difficile à saisir: le taudis est non seulement un nid à tuberculose, mais un nid à feu. Et disons tout de suite que, du simple point de vue financier, la valeur d'un placement dans la création d'habitations salubres souffre la comparaison avec les prêts sur les terres de l'ouest et la participation dans les valeurs industrielles.

Evidemment le rapport Houde n'entre pas dans les détails. Reste à déterminer la quote-part de chacun des trois principaux associés. Mais le financement des travaux de chômage fournit une base.

Voilà pour l'aspect financier. Reste la modalité d'opération qui a l'avantage de réduire les frais au minimum. On ne procédera, selon le rapport du maire, ni à la Haussmann, ni encore moins à la Néron. Après dressement d'une liste des logements insalubres par une commission compétente, les propriétaires doivent modifier leurs immeubles. La perte qu'ils subissent de ce chef est atténuée par les compensations des trois corps publics et ces compensations sont en raison inverse du temps mis à exécuter les modifications exigées. C'est-à-dire que la compensation est plus forte si le propriétaire s'exécute la première année, moins forte s'il s'exécute la deuxième année que la troisième et ainsi de suite jusqu'à la cinquième où la démolition du taudis devient obligatoire et sans compensation.

Dans les quartiers du bas de la ville cela prendrait du temps et ne donnerait pas tout l'effet voulu. Il ne s'agit pas seulement en cette localité de reconstruire selon les données de l'hygiène des maisons qui les ignorent. Il faut, de plus, élargir les rues, créer des artères et des espaces libres, non seulement pour favoriser le libre jeu de l'air et de la lumière, mais encore pour remédier à l'embouteillage et, notamment, pour fournir des endroits de stationnement.

Le rapport du maire vient un peu tard; mais à en juger par la date que porte sa lettre au docteur Lessard, ce n'est pas l'immence des élections qui lui a mis en tête une excellente idée.

Cependant, si on nous permet cette note personnelle, son plan, si important de l'avis de tous ceux qui placent la santé publique au premier rang des obligations des gouvernants, comme cela doit être, son plan est en plus de chance de réussir, s'il est proposé quand nous avons combattu ici le projet du boulevard métropolitain. Nos lecteurs se souviennent que dès cette époque nous avons conseillé d'abandonner le projet du boulevard qui, au moins dans la plus grande partie de son étendue, devance les besoins de dix ans, et de profiter du chômage, qui a créé la collaboration insérée des trois gouvernements, pour assainir les logements impropres à l'habitation humaine. Peut-être — et c'est presque à espérer — ne reverrons-nous jamais une réunion de circonstances aussi favorables, outre cette collaboration d'Ottawa, de Québec et de Montréal que nous venons de signaler. Ces circonstances sont: abondance des logements vides, donc facilité d'abriter ailleurs les occupants dont les maisons seraient démolies; baisse du coût des matériaux, de la main-d'œuvre et des valeurs immobilières; nécessité d'ordonner des travaux susceptibles de procurer de l'emploi à tous les corps de métier; nécessité, aussi, afin de trouver coûte que coûte de l'emploi aux oisifs, d'anticiper sur les besoins de l'avenir, etc., etc., et, par conséquent, atmosphère morale extrêmement apte à faire accepter par la population des dépenses qui, en d'autres circonstances, eussent effarouché et soulevé les assujettis.

Notre plaidoyer n'a pas eu d'échos. On a préféré pousser le projet de la route transcanadienne pour stimuler la concurrence aux compagnies de chemin de fer qui chargent déjà si lourdement l'Etat et que l'on veut remettre sur pied au moyen de fusions et de retranchements dans le personnel, ce qui accroîtra dans une très large proportion le nombre des chômeurs. C'est reculer pour mieux sauter.

On a donc négligé de saisir aux cheveux une occasion quasi sans précédent; mais ce n'est pas une raison pour laisser à nouveau tomber le projet du maire.

D'abord, on a beau nous répéter que la prospérité nous attend au prochain tournant, rien ne prouve que ce prochain tournant soit proche. Il faudra continuer les travaux de chômage, d'autant plus, encore une fois, qu'outre les employés de chemin de fer bientôt mis à pied, les fonctionnaires d'Etat jetés à la rue, atteindront, dit-on, le cinquième du total actuel.

Comme il est impossible de procéder au hasard dans ces vastes travaux d'assainissement, on devrait dès maintenant saisir le gouvernement fédéral du projet Houde et pressentir le gouvernement provincial à ce sujet. De ce côté, on peut compter sur la sympathie active — s'il doit reprendre le collier — du secrétaire de la province, qui a sans cesse manifesté un vif intérêt aux questions d'hygiène publique.

Susceptible, comme nous l'avons dit, de perfectionnement et notamment d'embrasser en même temps que l'assainissement des taudis le problème de l'amélioration de la circulation, le projet Houde ne fournit pas moins une base heureuse. L'achèvement du boulevard métropolitain, projet que l'on semble vouloir galvaniser, doit être subordonné à celui-là. Il est excellent de favoriser le roulage; mais bien mieux encore de l'empêcher quand il conduit au sanatorium ou au cimetière.

Pourquoi le maire ne prendrait-il pas dès maintenant l'initiative d'une conférence entre les autorités d'hygiène de la ville,

L'actualité

Les échos mondains

Il existe toute une classe de gens qui ne sont pas capables d'aller dîner ailleurs ou de se déplacer sans prier les journaux de publier, dans leurs échos mondains, une note pour annoncer à leurs parents et amis ces absences ou ces invitations. C'est à croire que ces gens jouissent pour avoir le plaisir de l'annoncer. D'autres fois, ils ne se déplacent pas du tout mais ils annoncent quand même, toujours au moyen des commodités échos mondains, leurs déplacements fictifs. Ils ont la maladie de la publicité: hommes et femmes.

Lorsque ces maniaques annoncent ainsi leurs moindres voyages, ils fournissent aux cambrioleurs un moyen facile de s'introduire chez eux sans qu'il y ait crainte d'être surpris. Ces amateurs d'objets de prix — ils sont d'autant plus nombreux que les temps sont plus durs — lisent soigneusement la rubrique mondaine dont ils font leur profil. Comme la police a ses "informateurs", de même les cambrioleurs prennent leurs informations aux sources commodités.

Est-ce l'autre jour, l'autre mois ou l'autre année? Je ne me souviens plus bien. Deux jeunes crocheteurs avaient ouvert la porte d'un honnête logis où ils croquaient trouver un riche butin et dont les propriétaires avaient annoncé leur absence de quelques semaines à Old Orchard. Les crocheteurs avaient commencé leur exploration méthodique, vidant consciencieusement les tiroirs, enfilant robes et manteaux en piles imposantes, séparant les objets d'or des moins précieux, supputant à l'avance le prix qu'ils pourraient tirer de leur vol.

En arrivant dans une pièce située à l'arrière de la maison, ils ne furent pas peu surpris de se trouver en face du propriétaire et de sa femme, censés être en villégiature.

Tableau. Les jeunes gens n'avaient pas froid aux yeux. Ils étaient armés. Le volé était en costume de nuit, ridiculement sans défense.

— Qu'est-ce que vous-fî... ici, leur demanda le cambriolé?

— Vous le voyez, cher monsieur. Nous opérons.

— Décampiez ou j'appelle la police.

— Vous ne ferez pas ça. Nous sommes des voleurs, c'est entendu. Mais vous, vous êtes un menteur. Vous devriez être depuis quatre jours exactement à Old Orchard avec votre femme et votre fille. Si vous nous faites arrêter, vos amis et vos connaissances sauront que vous les avez trompés. Vous serez ridicules. Vous nous enverrez en prison, mais vous porterez à jamais le déshonneur du mensonge. Sur ce, alertez le quartier si vous le pouvez. Nous vous souhaitons le bonsoir.

Les deux voleurs partis, le monsieur réfléchit, consulta sa femme et se recoucha tranquillement après avoir verrouillé portes et fenêtres et replacé dans les tiroirs les objets généralement abandonnés par les indolents individus. La crainte du ridicule empêcha ce brave homme de faire intervenir la justice.

En quelle compagnie parfois ne se trouvent pas ceux qui font passer leur nom, ceux de leur femme et de leurs enfants, dans les échos mondains!

Il y a une couple de jours courraient devant le juge Perrault un bonhomme d'une soixantaine d'années; il avait à répondre à l'accusation d'avoir négligé de pourvoir aux besoins de sa femme depuis les derniers six mois. Il protesta de son innocence, naturellement. La femme, justement lésée dans son droit à une honnête pliance, interviut.

— "Votre Honneur, mon mari s'est fait mettre "dans les échos mondains" dans le temps du Jour de l'An. Il a le moyen de faire mettre son nom dans la Presse. Il devrait aussi ne pas me laisser souffrir de la faim.

— "Madame, répondit le juge, j'avise votre mari de pourvoir à vos besoins, sans quoi je vous promets de l'envoyer dans une villégiature qu'il ne tiendra à faire annoncer nulle part."

La dame exhiba au juge la note passée dans un grand quotidien annonçant le déplacement de son mari. Elle sortit de la Cour, se rendant précieusement le petit papier qui avait confondu de honte son mari aussi négligent que prétentieux, et dont le nom avait figuré dans la rubrique mondaine à côté de ceux de Mme Jevulevotte et de Mademoiselle Jemulapilpe, — ces deux élégantes à tout bout de champ rubriquées par le moindre Thé ou la moindre sortie de la ville.

Morale: déplacez-vous si vous voulez mais ne le publiez pas.

PROSPER

Lord Plumer est malade

Londres, 27 (S.P.C.) — Le maréchal lord Plumer, commandant de la deuxième armée britannique pendant la Grande Guerre, a subi une opération à sa demeure. L'état du malade est satisfaisant.

de la province et de l'administration fédérale?

On peut tenir pour certain qu'il n'est, dans tout le pays, aucun hygiéniste, libre de ses opinions et au courant de la situation, qui ne soit résolu à appuyer le projet du maire.

Louis DUPIRE

Un parti national en formation dans la province de Québec

Secouer le joug des trusts-Assurer la prospérité de la campagne afin de décongestionner les villes — Application immédiate des conclusions de la Commission des assurances sociales — Tels seraient quelques articles du programme de ce nouveau mouvement politique — Qui en serait le chef?

Québec, 26 (D.N.C.) — L'Action catholique publie aujourd'hui la nouvelle suivante:

Les élections provinciales sont encore loin, et pourtant on les prépare déjà. Pourquoi? Comment? Voilà deux questions auxquelles nous ne pourrions répondre de façon adéquate mais sur lesquelles nous pouvons donner quelques renseignements non dépourvus d'intérêt.

Un parti national est en formation dans la province de Québec. Il aura pour mission rien moins que de décapiter le régime actuel afin de permettre à de nouveaux éléments de faire valoir leurs vues estimées plus en harmonie avec les aspirations sociales et nationales de notre race.

Le lancement du troisième parti aurait été décidé en même temps à Montréal et à Québec. Certains contribuables de la métropole, et non des moindres, seraient fatigués de se faire traiter comme des enfants en tutelle, cependant que des citoyens du district de Québec auraient résolu de secouer le joug des trusts qui, alléguent-ils, ont trop de protecteurs en haut lieu. Nous

sommes même en mesure d'ajouter que ces deux groupes se sont concertés et ont adopté les grandes lignes d'un programme politique qui ne manque pas d'envergure.

Le point de vue social du parti naissant se condenserait dans cette formule: Application immédiate des conclusions de la Commission des assurances sociales. Les promoteurs ambitionnent de donner à l'industrie agricole l'importance à laquelle elle a droit. Ils estiment qu'on a trop souvent sacrifié les intérêts de l'agriculture à l'intérêt des industries qui ont drainé vers les villes les capitaux de la campagne et les fils de cultivateurs. Ils sont d'avis que ce qui presse le plus à l'heure actuelle, c'est d'assurer la prospérité de la campagne afin de décongestionner les villes.

Un des chefs de file aurait même énoncé cette formule: Il en coûte trois fois moins cher de garder un agriculteur sur sa ferme avec sa famille que de le nourrir en ville.

Les directeurs du nouveau parti national ne croient pas à la possibilité de faire triompher leur politique en demeurant dans les cadres de l'Action catholique.

(Suite à la page trois)

Bloc notes

Air différent

Aux délégués d'associations de fonctionnaires qui ont hier rencontré M. Bennett pour l'entretenir des raisons qui militent, à leur sens, contre la coupe de traitements de 10 pour cent qu'il leur impose, le premier ministre a répondu qu'il s'en tient à sa décision et qu'il ne saurait faire la-dessus des concessions à personne. Il faut que chacun consente le sacrifice dans l'intérêt général, affirmait-il. C'est entendu. Comme voilà un autre son de ce-lui des promesses de prospérité et de travail bien rémunéré pour tous, promesses si souvent et si longuement répétées par M. Bennett et ses partisans, de juin à septembre 1930. Alors, si tout ne marchait pas bien, c'était la faute de M. King. Aujourd'hui, c'est la faute des circonstances et des conditions mondiales. L'air n'est plus le même; et quant aux promesses, les fonctionnaires n'auront qu'à se les remémorer pour se consoler. S'il se peut, de ce qui leur arrive et de l'accueil frigidé que M. Bennett vient de faire à leurs représentations.

Formules

Un de nos lecteurs, — il n'est pas seul à avoir eu cette expérience, — nous téléphone, en revenant du bureau de l'impôt sur le revenu, qu'il n'a pu y obtenir des formules françaises de rapports pour les particuliers et pour les salaires des employés de compagnies (formules T1 et T4). Les seules feuilles d'impôt disponibles sont en anglais. C'est chaque année le même ennui: il n'y a d'abord pas de formules françaises et l'on doit ou se contenter des autres, ou attendre. Est-ce qu'il n'y a la personne qui s'intéresse à satisfaire les demandes raisonnables du contribuable de langue française? Ou la faute est-elle à Ottawa, qui tarde à faire parvenir ces feuilles à Montréal?

Recommencez...

"Dire la même chose de cent façons différentes et le plus souvent que l'on peut", voilà, selon deux grands journalistes anglais de l'époque contemporaine, Massingham, du *New Statesman*, et Scott, du *Guardian*, de Manchester, l'une des règles fondamentales du journalisme qui veut impressionner ses lecteurs de la nécessité d'une réforme ou de l'utilité d'une campagne. Massingham, à un jeune journaliste qui lui demandait un fil conducteur pour sa carrière, lui répondait un jour: "Dites la même chose que la semaine dernière, mais de façon autre; ce n'est que lorsqu'un journal a dit et répété la même chose pendant dix semaines sans interruption que le lecteur ordinaire commence à y porter attention". La première fois, il passe tout droit. La deuxième, il voit à peine cela. La troisième, il s'arrête un instant et commence à s'intéresser, — ne serait-ce que pour maigrir. Les autres fois il se familiarise peu à peu avec l'idée. Enfin, il finit par s'imaginer qu'elle est de lui-même. Il y a telle chose qu'il dit et y a cinq ans, n'a paru faire aucune impression, et qu'à force de répéter l'on a fait passer si bien dans le cerveau des gens qu'ils s'étonnent que cela ne soit pas encore accompli. Dans le journalisme comme ailleurs, il n'est que de persister.

Vingt millions

Un industriel de Chicago mort ces semaines-ci à l'âge de 70 ans

Notes d'un témoin

L'Ecole nationale des Chartes

(par M. Raymond PARENT)

L'un de nos jeunes compatriotes, M. Raymond Parent, élève de l'Ecole nationale des Chartes, de Paris, a bien voulu nous adresser, sur cette école, une importante étude que son étendue nous contraind de fractionner. Nous en donnons aujourd'hui la première partie, le reste suivra aussitôt que possible.

Avant la fondation de l'Ecole des Chartes, un petit nombre d'érudits à la tête desquels se plaçaient les Bénédictins, continuaient seuls, partiellement, à recueillir, à publier, à critiquer et à mettre en oeuvre les documents. Ces Bénédictins, et plus particulièrement ceux de Saint-Maur, se formaient les uns les autres. Ils avaient établi des méthodes, des usages qu'ils se transmettaient. En dispersant ces religieux, les hommes de la Révolution avaient détruit le centre et tari la source de cet enseignement. Mais la nécessité de ne pas perdre contact avec le passé, celle de remonter aux sources pour écrire l'histoire et former des savants s'imposait. Sur l'ordre du gouvernement d'alors, quelques membres de l'Institut, aidés des deux derniers survivants du grand Ordre, reçurent mission de restaurer l'oeuvre interrompue. L'Ecole nationale des Chartes était créée.

Son influence ne tarda pas à se manifester sur l'enseignement et la littérature historique. De bonne heure les élèves contribuèrent largement tant par des traités théoriques que par leurs écrits et leurs paroles à répandre puis à imposer leur discipline. Lorsque Victor Duruy, pour vivifier les études historiques en France, créa l'Ecole pratique des Hautes Etudes, plusieurs Chartistes y prirent place comme directeurs; et depuis, le nombre de ceux-ci a toujours été si multipliant dans la section d'histoire et de philologie.

C'est par ces deux écoles que les sciences auxiliaires de l'histoire se sont introduites dans les programmes des facultés de lettres. En outre, par les revues historiques, philologiques et critiques qu'ils ont dirigées ou auxquelles ils ont collaboré, les archivistes-paléographes ont exercé une action prépondérante dans le domaine historique. Sichel pouvait dire de la revue propre de l'Ecole, la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, qu'elle "donne le ton à toute la littérature historique". Une revue qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, a contribué fortement par la sévérité de ses jugements, à maintenir et à relever le niveau des études philologiques et philologiques, la *Revue critique*, fut aussi une émanation de l'Ecole des chartes. Combien d'autres n'eurent-elles pas comme directeurs ou comme secrétaires des chartistes? la revue le *Moyen Age*, la *Revue historique*, la *Revue des questions historiques*, la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.

Depuis longtemps la renommée de l'Ecole des chartes a franchi les frontières de la France. Dès 1842, Warkington désirait un établissement analogue dans l'un des centres scientifiques de l'Allemagne. Elle sert de modèle à l'Institut für österreichische Geschichtsforschung de Vienne. Sichel, qui connaissait les méthodes de l'Ecole des chartes pour en avoir suivi les cours, y professa pendant treize ans et le dirigea pendant vingt-deux. On voit tous les pays faire des efforts pour instituer chez eux un enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire conforme à celui de l'Ecole des chartes. Il ne semble à personne qu'on puisse en trouver de mieux organisés. Venise fonde son Ecole en 1855. Une ordonnance royale du 11 février 1857 met sur pied l'Ecole de diplomatia de Madrid. Saint-Petersbourg suit.

Un Cardinal Rouleau et le Père Albert Migneault, tous deux emportés par une mort foudroyante, un Mgr Camille Roy, un abbé Groulx, un T. R. P. André Bibaud, un Dr Grondin, directeur des étudiants canadiens à Paris, un T. R. P. Langlais, un Montpelli, tous n'ont eu qu'un mot: "Allez de l'avant!"

N'est-ce pas M. Edouard Montpetit qui, président d'un dernier conférence du Père Chenu à l'Université de Montréal, remerciait l'organisateur des études médiévales au Canada français en disant qu'il souhaitait ardemment que le monde ait la valeur de l'histoire comme science formatrice de la pensée, qu'on expliquât l'évolution de nos institutions pour faire aimer l'histoire de la patrie et que notre pays ne serait plus le même, qu'il en deviendrait plus grand?

Raymond PARENT.
Elève de l'Ecole des chartes.

aucune intention non plus de retarder l'édition française. Il se peut qu'à cause de légers délais qui surviennent occasionnellement dans la traduction, l'édition française ne soit pas disponible exactement au même temps que l'anglaise, et je crois que durant l'année écoulée l'éditeur est tombé malade justement à l'époque de la publication et que ceci a causé quelque retard. J'ai donné des instructions bien définies pour qu'à l'avenir les deux publications soient émises autant que possible à la même date.

Quant à la distribution de l'Annuaire, c'est là une publication pour laquelle il faut généralement payer. C'est un livre dont la publication coûte tout à fait cher, et une large distribution serait hors de question. J'ai adopté pour l'avenir la politique que l'Annuaire devra être payé. Toutefois, j'ai donné ordre au Ministère d'envoyer à votre association un exemplaire pour l'usage de vos membres. Si l'un d'eux désire personnellement ce livre, il en recevra un exemplaire en payant la somme réclamée pour ce-lui-ci. C'est là la pratique suivie aussi bien pour l'édition anglaise. J'espère que vous trouverez cet arrangement et ces explications satisfaisants.

Agrez, monsieur, mes salutations empressées.

Nous n'ajoutons à ceci que quelques brefs commentaires.

D'abord, les informations que

en 1877. Une *Scuola di paleografia* apparaît à Florence en 1880. Une autre se fonde à Rome auprès des archives du Vatican. C'est Marbourg en 1893. La *School of local history and records* apparaît à Liverpool en 1909. On confie la chaire de paléographie et de diplomatia à M. J.-A. Tremblay, ancien auditeur libre de l'Ecole des chartes. A la séance d'inauguration, M. E.-K. Muscat, procureur général de l'Université de Liverpool, affirmait sans fausse honte que "l'absence de discipline scientifique" avait été "la grande faiblesse des recherches et des études archéologiques" dans son pays. "Il y a longtemps, dit-il, qu'on a reconnu à l'étranger cette nécessité d'une discipline scientifique et qu'on y a pourvu. La célèbre Ecole des chartes de Paris qui, pendant plusieurs générations, a fourni aux bibliothèques et archives de France une splendide succession d'élèves formés aux traditions d'une exactitude rigoureusement scientifique, a été longtemps un exemple et un modèle que l'Angleterre a été malheureusement trop lente à imiter."

N'est-ce pas le plus beau témoignage de l'utilité et de l'excellence reconnues de l'établissement français?

Notre jeune pays, s'ouvrant de plus en plus à toutes les curiosités intellectuelles, compte, depuis quelques années, deux instituts d'études médiévales: l'un établi à Toronto par la compétence et sous la haute direction de M. Etienne Gilson, l'autre à Ottawa. Ce dernier, d'inspiration gilsonienne, est dirigé par un jeune et brillant religieux dominicain, le R. P. Chenu.

Des hommes d'Etat comme MM. Taschereau et David ont compris les avantages nombreux que peut retirer notre province de Québec de jeunes gens formés à la discipline de l'Ecole des chartes. Deux de leurs boursiers en suivent actuellement les cours. Notre province est, je crois, la première et la seule du Dominion à s'y préparer des archivistes-paléographes. Cela découle naturellement de la fondation de bourses pour l'Europe, fondation qui, dans l'histoire de l'enseignement en notre province, restera à l'honneur de ces deux ministres clairvoyants. On comprend facilement, avec des jeunes gens, mis en contact avec la splendide armature intellectuelle de la France, se sentent pris de vigoureuses curiosités. De là à faire choix d'une carrière non encore représentée chez nous et à vouloir y faire oeuvre de pionniers il n'y a qu'un pas vite franchi.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas aussi à nos grands éducateurs? Les bienfaits de la formation chartiste ne leur était pas, chose inconnue. Chaque fois qu'il nous a été donné de les rencontrer à Paris, ils nous ont prodigué leurs chauds encouragements, ils ont porté à nos études un vif intérêt. Un Cardinal Rouleau et le Père Albert Migneault, tous deux emportés par une mort foudroyante, un Mgr Camille Roy, un abbé Groulx, un T. R. P. André Bibaud, un Dr Grondin, directeur des étudiants canadiens à Paris, un T. R. P. Langlais, un Montpelli, tous n'ont eu qu'un mot: "Allez de l'avant!"

N'est-ce pas M. Edouard Montpetit qui, président d'un dernier conférence du Père Chenu à l'Université de Montréal, remerciait l'organisateur des études médiévales au Canada français en disant qu'il souhaitait ardemment que le monde ait la valeur de l'histoire comme science formatrice de la pensée, qu'on expliquât l'évolution de nos institutions pour faire aimer l'histoire de la patrie et que notre pays ne serait plus le même, qu'il en deviendrait plus grand?

Raymond PARENT.
Elève de l'Ecole des chartes.

l'on a pu donner au ministre n'aurait point les faits qu'alléguait l'Association catholique des Voyageurs de Commerce (section Mont-Royal) dans la lettre que nous avons publiée le 7 janvier. De celle-ci, il résulte que des voyageurs écrivant en anglais ont reçu sans débours la version anglaise de l'Annuaire, tandis qu'on a réclamé le prix de la version française.

Secondement, quelles que soient les intentions des intéressés, les délais qui se sont écoulés entre la publication des deux versions de l'Annuaire, sont intolérables.

Troisièmement, M. Stevens proteste de ses bonnes intentions pour l'avenir. Soit, mais c'est la publication simultanée que nous réclamons. Tout retard constituerait une blâmable différence de traitement entre les deux groupes ethniques.

Quatrièmement, il nous paraît juste que, d'une façon générale, on fasse payer les acheteurs, mais à la condition que tous soient traités de la même façon, ainsi que M. Stevens déclare le vouloir faire; à la condition aussi qu'on offre à tout le monde la même marchandise, en d'autres termes que les deux versions paraissent en même temps.

M. Stevens a trop l'expérience des affaires pour ne pas sentir combien le retard déprécie la version qui en est l'objet.

O. H.

LA VIE MUSICALE

Deux nouvelles versions anglaises d'"O Canada" — Une vraie salle de concerts — Qui doit-on remercier? — Un télégramme de la Manécanterie — Un orchestre allemand — Mlle Madeleine Monnier — Lequel des deux se trompe?

A l'époque déjà reculée où Stanley Weir publiait son a-pu-près en langue anglaise du texte français d'"O Canada" et faisait une campagne qui lui donna une vogue considérable dans les milieux anglophones désireux de se servir de cet hymne national, nous ne nous occupâmes guère d'un mouvement dont personne ne savait jusqu'où il irait.

Heureux très probablement de voir un air qui nous appartenait adopté par nos compatriotes anglophones, il nous demeura cependant indifférent que les paroles ressemblaient ou non à celles que nous a données Routhier.

Mais les paroles de Stanley Weir ne satisfaisaient pas les gens de langue anglaise et il se fit plusieurs versions, plus fidèles à l'original, qui n'eurent souvent qu'un sort: celui de nous rester inconnues. Il a suffi que je publie un autre texte, celui de Mlle Skinn, pour recevoir la preuve qu'il existait d'excellentes versions d'"O Canada" et que par conséquent les Canadiens anglophones portaient le plus grand intérêt à la diffusion de notre hymne national dans leur langue comme dans la nôtre.

Samedi dernier, j'ai publié la version de Mgr Alexander Macdonald, œuvre de fort belle tenue. Aujourd'hui j'en offre une autre que je crois encore supérieure à celle-là. Elle est due à feu Mlle Bellette Guerin qui l'écrivit pour la Catholic Women's League of Canada, association patriotique et religieuse qu'elle avait fondée et qui est aujourd'hui répandue dans toutes les centres du Canada, de Halifax à Victoria. Son *O Canada* se chante à toutes les réunions des centres de la ligue.

Voici cette version:

*O Canada! Our Fatherland, our crown,
Thy brow is crowned with glory
and renown!
For, thine arm that knows how to
raise the sword
Knows how to uphold the Cross!
Thy valor is a growing word
On history's page across!*

*Honour and Faith like sentries
stand
To guard our liberties, our laws,
our Land!*

*Neath the eyes of God, by mount-
ain, lake and stream
We Canadians dwell wrapped in a
golden dream;
Our Land, we know, below the skies
is fairest of the earth.
By heroes' deeds and martyrs'
Twas blessed at its birth!
Raising our flag proudly on high,
We swear, for it that we will live
(and die)
O Canada! For thee we'll live and
die!*

Mais les Canadiens de langue anglaise ne sont pas les seuls à s'intéresser à cette question. Un prêtre de descendance et peut-être de naissance canadienne, de New-Bedford, vient d'écrire une version anglaise des paroles. Il est malheureux que l'auteur ne prie de ne pas donner son nom et j'avoue que j'ai hésité un bon moment à me rendre à son désir; je ne le fais d'ailleurs qu'à moitié puisque je donne son adresse. Ses vers anglais méritent que le nom de leur auteur soit connu et je les cite avec plaisir à côté de ceux de Mlle Guerin. Est-il nécessaire d'ajouter que nous pourrions être fiers de voir l'un de nos compatriotes manier le vers anglais avec une pareille aisance?

*O Canada, our Fathers' genial Land
Thy lofty name e'er beckons our
lofty stand.*

REMERCIEMENTS

PIQUETTE. — Profondément touchée et reconnaissante, la famille de Mme Tancrède Piquette prie toutes les personnes qui lui ont donné des marques de sympathie dans son récent deuil, de vouloir bien agréer ses plus sincères remerciements.

AVIS DE DÉCÈS

FROMENT. — A l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, le 25 février, à 46 ans, est décédé l'abbé Froment, curé de Joliette. L'inhumation aura lieu à l'hôpital à la cathédrale de Joliette, dimanche, à 4 heures 30. Funérailles lundi, à 10 heures 30.

Geo. Vandellac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL

G. Vandellac, Jr. Tél. Belair 1717

La Société Coopérative

DE

Frais Funéraires

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST,

PLateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président.

L.-Eugène Courtois, gérant général

Tél. Wilbank 7119-7110

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAIRES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôts de \$21,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT

ont dû paraître hier donneront le programme et les détails de ce concert.

A propos des *Chroniques*, je renouvelle la prière que je faisais samedi dernier à tous ceux qu'a intéressés la tournée faite par la Manécanterie au Canada l'automne dernier: envoyez votre adhésion au secrétaire-trésorier des "Amis de la Manécanterie", M. Yves Le Roux, 3839 rue Saint-André à Montréal, et j'ajoute ce conseil: qu'on se dépêche pour obtenir les *Chroniques* de ce premier numéro de cette année. La revue qui est bi-mensuelle vaut la peine qu'on se la procure non seulement par ce qu'elle contient, mais aussi par la façon dont elle se présente.

Il vient de se former un nouvel orchestre d'amateurs au club allemand Harmonia. L'orchestre comprend quarante-six musiciens; il est dirigé par M. G. Thoennessen. Son deuxième concert aura lieu le 29 février dans les salles du club. On y est admis sur invitation seulement.

De tout temps, les Allemands ont transporté dans le travail d'orchestre, comme dans leurs autres efforts artistiques, la discipline militaire qui les rend célèbres. Il est donc très probable que l'orchestre du club Harmonia devra donner des exécutions remarquables.

M. Hufnagel, à qui est due l'organisation de cet orchestre, n'a d'ailleurs pas cru, de concert avec le chef, qu'il dût restreindre son personnel à ses seuls compatriotes. L'orchestre compte douze Canadiens, douze Israélites, neuf Anglais, neuf Allemands et un Russe.

Mlle Madeleine Monnier est en ce moment en Californie où elle a donné des concerts très suivis et très applaudis à San-Francisco, Los Angeles et plusieurs autres villes. Elle pourra venir à Montréal du 10 au 20 mars. C'est le temps pour ceux qui désirent entendre cette grande artiste de s'occuper de l'organisation de ses concerts. De lui transmettre avec plaisir toutes les demandes qu'on voudra bien m'adresser.

Quelqu'un m'a envoyé le programme du 14 février de l'Orchestre de Montréal avec cette note au crayon: *Ainsi rédigé depuis le début de la saison. Relevez cette erreur.*

La note doit référer au programme même qui est (pages 4 et 5) en anglais et en français. Si les programmes ont été, comme celui-ci, entièrement bilingues et cela: depuis le commencement de la saison, pourquoi M. Lucien Parizeau a-t-il écrit dans la *Parité*, au sujet du concert présidé par le Conseil général de France, où joue Mlle Lucienne Radisse, que le programme était uniquement en anglais?

Je pose la question parce que l'un des deux se trompe. Les remarques de M. Parizeau cadraient tellement avec les habitudes de la première saison de l'orchestre, où l'on a fermé brutalement l'oreille à toute réclamation au sujet de l'unilinguisme des programmes, que je me sens parfaitement justifié d'y avoir fait écho.

Je serais reconnaissant aux personnes qui voudraient bien me faire parvenir la collection complète des programmes de la saison de 1931-32, car, pour la précédente, je suis personnellement à quoi m'en tenir.

La personne qui m'a envoyé le programme du 14 février avec la note citée a-t-elle fait la même chose envers le rédacteur de la *Parité*?

Frédéric PELLETIER

MUSICA

(Ces notes sont fournies par les imprimeurs. Nous leur en laissons toute la responsabilité.)

Les communiqués de concerts ne doivent pas être adressés à M. Fré. Pelletier, car ils lui sont alors transmis comme lettres personnelles et risquent, s'ils arrivent trop tard, d'être renvoyés à la semaine suivante ou mis de côté. Il faut les adresser directement à **MUSICA**, le "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

L'Orphéon de Montréal

Le lundi, 14 avril aura lieu à la salle du Plateau le premier concert de l'Orphéon de Montréal. Cet Orphéon est une chose toute nouvelle chez nous. Son originalité vient de ce qu'il est limité à 30 membres, tous solistes ou maîtres de chapelle éminents. On exige de chaque orphéoniste qu'il possède une belle voix et qu'il soit bon musicien. On voit tout de suite l'intérêt que les amateurs de musique ont pour ce projet, pour l'achèvement dans l'exécution et pour la rapidité dans la préparation. Le groupe qui s'est été un comité a mis le Dr Verschelden à la présidence.

Quatuor Dubois

Le quatuor à cordes Dubois donnera son prochain concert, le cinquième de cette saison, à la salle St-Sulpice le lundi 14 mars. A partir du jeudi précédent le concert, on pourra encore se procurer des billets gratuits chez Archambault et chez Lindsey.

A l'Ecole Alfred Cortot

La prochaine audition des élèves de l'Ecole de piano Alfred Cortot, dirigée par Mlle Yvonne Hubert, est le samedi 12 mars. Les élèves qui prendront part au programme sont: Seldia Ripstein, Peggy Ekers, Rita Daignault, Madeleine Beaulieu, Lucie Massard, Coral Ripstein, Gerald Denis, Maurice-Laurie Blonnet, St. Cécile de la Trinité, André Brunet et

Docteurs, Consultez !!!

Les Grands Constructeurs de France **Compagnie Générale de Radiologie**

Rayons X

Toute l'électricité médicale

— Gallois & Cie —

Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouge

Lampes spéciales pour salle d'opérations.

— Lequeux & Cie —

Désinfection — Stérilisation

— Collin & Cie —

Instrumentation chirurgicale

par excellence.

Service d'ingénieurs électro-radiologistes

Conditions faciles.

Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D.S.C.

"PRÉCISION FRANÇAISE"

3438 St-Denis MONTREAL HA. 2357

Muriel Walsh.
Au programme: œuvres de Mozart, Dusssek, Beethoven, Weber, Borodin, Tchaikovsky, Grieg, Schumann, Liszt, et le Trio en fa de Saint-Saëns et le Trio en ré mineur de Mendelssohn, avec le gracieux concours d'Évelina Sherrad, violoniste, et Yvette Lamontagne, violoncelliste.
Sur invitation.

Conférence au studio Brunet

Lundi soir, 7 mars prochain, 8 h. 30, au studio de M. Alfred Brunet, 876, rue St-Denis, conférence sur les musiciens canadiens par le professeur Alfred Lamontagne avec le concours d'interprètes choisis.

Sujets de la conférence: Cherubini. Pour renseignements, appeler Dollard 9152.

"Nos ancêtres"

La clôture des Veillées du bon vieux temps aura lieu au Monument National le lundi de Pâques, 28 mars prochain. A cette occasion, M. Conrad Gauthier offrira aux amateurs de vieilles choses de chez nous un programme spécial dont la variété et la valeur artistique n'a peut-être jamais été égale. Le spectacle s'intitule: "Nos ancêtres" et illustre trois époques du passé canadien. Nous entendons d'abord "Le Drapeau de Carillon", mise à la scène du poème d'Octave Crémieux joué et chanté dans un décor et avec les accessoires appropriés. Cette innovation est due au talent inventif de M. Conrad Gauthier.

Puis on entendra une œuvre dont l'action se passe en 1810: "Forestiers et Voyageurs", par M. Louvigny de Montigny, pièce et efficace, et l'on répondra à l'ancienne chanson: danses, violons, etc.

Enfin, pour finir la soirée en gaieté, M. Conrad Gauthier a mis à l'affiche "Le Canot à Sucre", leçon de choses pour les gens du pays; aux entrées, on entendra M. Ernest Lusselle.

Les billets commencent déjà à s'enlever chez Edmond Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine.

"M. Floche, homme d'Etat québécois"

M. Léopold Hoult, auteur du "Presbytère en fleurs", fera représenter le 29 mars à l'hôtel Windsor, en faveur des petits lits blancs de la Miséricorde, une comédie qui portera ce titre.

Quelques amateurs connus prêteront leur concours à cette soirée.

Billets en vente dès la semaine prochaine.

M. Henri Pontbriand au "Canadien Institute"

Le ténor canadien Henri Pontbriand est l'artiste invité pour la prochaine saison de l'Association Canadienne de Musique, qui sera donnée par Mme Pierre Casgrain sur le féminisme moderne, le 6 mars au Ritz-Carlton.

M. Pontbriand chantera en français, en anglais et en italien. Parmi les œuvres de son programme, on entendra une composition de M. Rodolphe Mathieu, dédiée à M. Pontbriand, que l'auteur accompagnera lui-même au piano.

"Ladies' Morning Musical Club"

Le 3 mars, à 3 heures de l'après-midi, au Ritz-Carlton, récital de Mme Rosette Anderson, contract de l'Opéra national de Vienne.

Le "Messie" de Haendel

La musique du "Messie" de Haendel que l'Association des chanteurs de Montréal donnera à l'Auditorium du Plateau, le 7 avril prochain a été écrite en vingt-quatre jours, du 22 août au 14 septembre 1741. Le titre de l'œuvre pourrait bien être "Redemption". En effet, l'auteur a écrit plutôt l'idée de rédemption que la personnalité du Messie rédempteur. Nohrlitz, célèbre critique contemporain de Beethoven, l'avait dit, quand il l'appela le "Messie": "la cantate de tout le genre humain racheté, réuni pour célébrer sa reconnaissance. Ce n'est pas la composition qui dominait, mais le foi rebuste, qui soulevait les montagnes sonores de l'Hallelujah et de l'Amen final".

Les solistes du Messie sont: Mme Caro Lavoie, soprano; M. Jean Raymond, ténor; M. Jean Raymond, basse; M. Jean Raymond, basse; M. Jean Raymond, basse.

Un orchestre allemand

L'orchestre d'amateurs du club allemand Harmonia, organisé par M. M. Hufnagel, le 29 mars prochain à l'hôtel Windsor, donnera son second concert le 29 février, en ses salles de la rue Drummond. L'admission est par invitation.

Le programme suivant sera joué: Beethoven: Ouverture d'Emont, Premier mouvement du cinquième concerto. Mme Hufnagel au piano.

Haydn: Symphonie militaire (2e mouvement). Le Fort de Vienne.

Schubert: Marche militaire, no 2.

Miles Renée et Françoise D'Amour joueront une œuvre de Smetana.

Semaine de musique

Sous le haut patronage de Leurs Excellences lord et lady Beesborough, le Delphic Study Club tiendra, à partir du 13 mars, sa dixième semaine de musique annuelle.

Thèmes d'études offertes: 3 pour le piano, données par C. W. Lindsay, pour les concurrents de 8 à 12 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 12 à 16 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 16 à 20 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 20 à 25 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 25 à 30 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 30 à 35 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 35 à 40 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 40 à 45 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 45 à 50 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 50 à 55 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 55 à 60 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 60 à 65 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 65 à 70 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 70 à 75 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 75 à 80 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 80 à 85 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 85 à 90 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 90 à 95 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 95 à 100 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 100 à 105 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 105 à 110 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 110 à 115 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 115 à 120 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 120 à 125 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 125 à 130 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 130 à 135 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 135 à 140 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 140 à 145 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 145 à 150 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 150 à 155 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 155 à 160 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 160 à 165 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 165 à 170 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 170 à 175 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 175 à 180 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 180 à 185 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 185 à 190 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 190 à 195 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 195 à 200 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 200 à 205 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 205 à 210 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 210 à 215 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 215 à 220 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 220 à 225 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 225 à 230 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 230 à 235 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 235 à 240 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 240 à 245 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 245 à 250 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 250 à 255 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 255 à 260 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 260 à 265 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 265 à 270 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 270 à 275 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 275 à 280 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 280 à 285 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 285 à 290 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 290 à 295 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 295 à 300 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 300 à 305 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 305 à 310 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 310 à 315 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 315 à 320 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 320 à 325 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 325 à 330 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 330 à 335 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 335 à 340 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 340 à 345 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 345 à 350 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 350 à 355 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 355 à 360 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 360 à 365 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 365 à 370 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 370 à 375 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 375 à 380 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 380 à 385 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 385 à 390 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 390 à 395 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 395 à 400 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 400 à 405 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 405 à 410 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 410 à 415 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 415 à 420 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 420 à 425 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 425 à 430 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 430 à 435 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 435 à 440 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 440 à 445 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 445 à 450 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 450 à 455 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 455 à 460 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 460 à 465 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 465 à 470 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 470 à 475 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 475 à 480 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 480 à 485 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 485 à 490 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 490 à 495 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 495 à 500 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 500 à 505 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 505 à 510 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 510 à 515 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 515 à 520 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 520 à 525 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 525 à 530 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 530 à 535 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 535 à 540 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 540 à 545 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 545 à 550 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 550 à 555 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 555 à 560 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 560 à 565 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 565 à 570 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 570 à 575 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 575 à 580 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 580 à 585 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 585 à 590 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 590 à 595 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 595 à 600 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 600 à 605 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 605 à 610 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 610 à 615 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 615 à 620 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 620 à 625 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 625 à 630 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 630 à 635 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 635 à 640 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 640 à 645 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 645 à 650 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 650 à 655 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 655 à 660 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 660 à 665 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 665 à 670 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 670 à 675 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 675 à 680 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 680 à 685 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 685 à 690 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 690 à 695 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 695 à 700 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 700 à 705 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 705 à 710 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 710 à 715 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 715 à 720 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 720 à 725 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 725 à 730 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 730 à 735 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 735 à 740 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 740 à 745 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 745 à 750 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 750 à 755 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 755 à 760 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 760 à 765 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 765 à 770 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 770 à 775 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 775 à 780 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 780 à 785 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 785 à 790 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 790 à 795 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 795 à 800 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 800 à 805 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 805 à 810 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 810 à 815 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 815 à 820 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 820 à 825 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 825 à 830 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 830 à 835 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 835 à 840 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 840 à 845 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 845 à 850 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 850 à 855 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 855 à 860 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 860 à 865 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 865 à 870 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 870 à 875 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 875 à 880 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 880 à 885 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 885 à 890 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 890 à 895 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 895 à 900 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 900 à 905 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 905 à 910 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 910 à 915 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 915 à 920 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 920 à 925 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 925 à 930 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 930 à 935 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 935 à 940 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 940 à 945 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 945 à 950 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 950 à 955 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 955 à 960 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 960 à 965 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 965 à 970 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 970 à 975 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 975 à 980 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 980 à 985 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 985 à 990 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 990 à 995 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 995 à 1000 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1000 à 1005 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1005 à 1010 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1010 à 1015 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1015 à 1020 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1020 à 1025 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1025 à 1030 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1030 à 1035 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1035 à 1040 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1040 à 1045 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1045 à 1050 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1050 à 1055 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1055 à 1060 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1060 à 1065 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1065 à 1070 ans (\$50); par Willis Co. pour ceux de 1070 à 1075 ans (\$50);

Demain: DIMANCHE, 28 février 1932.

Ile du Carême

Lever du soleil, 6 h. 37.
Coucher du soleil, 5 h. 38.
Lever de la lune, 1 h. 17.
Coucher de la lune, 9 h. 40.

Nouvelle lune, le 6, à 9 h. 45 m. du matin.
Premier quart, le 14, à 1 h. 16 m. du soir.
Plenne lune, le 21, à 9 h. 07 m. du soir.
Dernier quart, le 28 à 1 h. 3 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET DOUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 28.
Minimum 12.
Même date l'an dernier 30.
Minimum aujourd'hui 12.
Même date l'an dernier 15.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.74. 11 heures a.m. 29.72.

Midi: 29.71.

Chiffres fournis par le service météorologique de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

La réduction de dix pour cent

Trop de fonctionnaires — Certains sont trop rémunérés, explique M. Bennett — Le coût de la vie a diminué — Exceptions à la coupure dans les traitements — Les réserves de M. King à la résolution Rhodes

Ottawa, 27 (D.N.C.). — Depuis plusieurs jours, une résolution du ministre des finances, M. Rhodes, était inscrite au feuilleton, à propos de la réduction de dix pour cent dans les salaires des fonctionnaires. M. Rhodes n'avait pu la présenter parce qu'il est retenu à sa chambre par la maladie. M. Bennett a présenté, hier après-midi, la résolution en question qui ne fait que précéder un bill.

Le premier ministre, comme la résolution était étudiée en comité, a fourni quelques explications.

Explications de M. Bennett

Le fonctionnarisme, dit-il, est encombré. Les divers ministères disposent de bien plus de fonctionnaires qu'il n'est nécessaire à la bonne administration du pays. Il peut arriver que certains fonctionnaires, que certaines classes de fonctionnaires ne soient pas assez rémunérés. Par contre, d'autres fonctionnaires sont trop largement rémunérés. Certains fonctionnaires touchent, par exemple, \$250 par mois pour accomplir des tâches qui ne commandent pas un salaire mensuel de plus de \$150 dans les entreprises privées. A l'heure actuelle surtout, il est du devoir du gouvernement de voir à cela.

Impôts et taxes rapportent moins qu'autrefois et, conséquemment, le revenu du gouvernement est en baisse. Il est de première importance que le revenu et la dépense s'équilibrent. C'est exactement cela que les entreprises privées essaient de faire.

Le "Pacific Canadian", le "Canadian National" et la plupart des grandes entreprises ont coupé les salaires de dix pour cent.

Il n'est que juste que les fonctionnaires du gouvernement se soumettent à cela.

D'ailleurs le coût de la vie a diminué de façon appréciable depuis 1926. M. Bennett cite des statistiques à propos de l'alimentation, du logement, du vêtement. Il considère que, dans l'ensemble, la diminution est de plus de 14 pour cent.

Cinq pour cent

Les salaires des fonctionnaires seront uniformément réduits de 10 pour cent, à l'exception toutefois de ceux dont le salaire annuel est inférieur à \$1,200. Ceux-là ne subiront qu'une diminution de 5 p.c. car le gouvernement se charge de leur contribution de 5 p.c. au fonds de pension.

Exceptions

Tous les fonctionnaires subiront le même sort, à l'exception cependant des juges, des représentants de la Couronne, des agents de la police fédérale de la R.C.M.P. Il n'y aurait pas, non plus, de réduction à propos des frais de déplacement pour ceux des fonctionnaires qui sont appelés à voyager. La réduction ne s'applique pas non plus à une certaine catégorie de fonctionnaires du Canadian National. Pour ce qui est des juges, M. Bennett dit que le gouvernement y verra plus tard.

Economie de \$8,300,000

A l'heure qu'il est, le gouvernement paie annuellement en salaires une somme de \$83,000,000. A la date du 18 janvier, il avait à son service 57,565 fonctionnaires. La réduction de 10 p.c. se traduira par une économie de \$8,300,000. Cela représente l'intérêt sur un capital de \$160,000,000.

Dans la matinée, le premier ministre avait reçu une délégation de représentants des fonctionnaires. Il dit que ceux-ci sont disposés à faire leur part pour permettre au gouvernement de passer à travers la crise. En terminant, M. Bennett exprime l'espoir que l'opposition voudra coopérer avec le gouvernement.

M. Mackenzie King répond. Il est grandement surpris que le premier ministre ait jugé à propos de soumettre cette mesure à la Chambre en l'absence du ministre des finances. M. Guthrie avait déclaré, ces jours derniers, qu'il n'en serait pas ainsi. Si le gouvernement désire que l'opposition coopère avec lui, il pourrait procéder autrement.

L'opposition libérale ne s'oppose pas au principe de la résolution. Elle considère toutefois que certains aspects de la question méritent d'être examinés de près. Non seulement l'opposition libérale à la Chambre des Communes mais tout le public du Canada est prêt à aider le gouvernement à se tirer d'une impasse. Il convient toutefois de se rappeler les promesses exécutées du premier ministre au cours de la dernière campagne électorale, les dépenses énormes

Les prêts aux provinces

Ottawa a fourni \$29,987,493 pendant l'année fiscale courante

Ottawa, 27 (S.P.C.). — Les prêts et avances consentis à cinq des provinces du Canada pendant l'année financière en cours se capitalisent à \$29,987,493, suivant un rapport déposé à la Chambre des Communes par M. C. H. Cahane, secrétaire d'Etat. Sur ce montant, \$11,637,191 ont été consacrés au rachat d'obligations provinciales échéant sur le marché new-yorkais.

Les échéances au compte de la Saskatchewan représentent une somme de \$3,931,341; celles de la Colombie britannique, \$3,371,604; de l'Alberta, \$3,142,000; et celles du Manitoba, \$1,189,185. Le gouvernement fédéral assure le rachat de ces obligations, acceptant en retour des billets des provinces.

En plus des montants ci-dessus, le gouvernement a avancé à la Saskatchewan \$6,500,000 pour les services du gouvernement provincial.

Les avances totales à ces quatre provinces de l'Ouest pendant l'année financière en cours, pour assurer le rachat d'obligations provinciales échues et les services provinciaux, se chiffrent à \$18,137,191. Le reste des \$11,850,301 couvre les avances pour fins de chômage et de secours à l'agriculture.

Voici le détail des prêts:

Alberta: \$4,624,729, dont \$320,000 et \$2,822,000 pour échéances dues le mois dernier. Le reste pour fins de chômage.

Ontario: \$190,364 pour secours au chômage.

Colombie-Britannique: \$5,644,366 dont \$2,371,604 pour échéances à New-York et le reste en secours de chômage.

Manitoba: \$3,205,537 dont \$1,189,185 pour échéances et deux items de \$1,016,351 et \$1,000,000 pour fins de secours.

Saskatchewan: \$16,302,496. Pour services provinciaux entre septembre et décembre 1931, \$6,500,000. Pour échéances, \$9,394,341. Pour la commission de secours de la Saskatchewan, \$4,750,000. Le reste a été avancé pour fins de secours.

Manitoba: \$3,205,537 dont \$1,189,185 pour échéances et deux items de \$1,016,351 et \$1,000,000 pour fins de secours.

Saskatchewan: \$16,302,496. Pour services provinciaux entre septembre et décembre 1931, \$6,500,000. Pour échéances, \$9,394,341. Pour la commission de secours de la Saskatchewan, \$4,750,000. Le reste a été avancé pour fins de secours.

Double meurtre à Verdun

Les morts sont Mme J.-A. Turcotte et Albert Soloman

Un double meurtre a eu lieu hier après-midi, vers 2 h. 15, dans une maison située au no 4231 de l'avenue Bannantyne, à Verdun. Comme résultat de cette tragédie, Mme Joseph-Adolphe Turcotte, 43 ans, et Albert Soloman, 38 ans, ont perdu la vie. On a retrouvé leurs cadavres dans la maison. Mme Turcotte et Soloman avaient été atteints de quatre balles, une dans la tête et trois dans le corps. Le chef Dubeau a immédiatement commencé une enquête. Il croit que Soloman a voulu attaquer Mme Turcotte pour se venger d'elle parce qu'elle l'avait fait arrêter récemment sous l'accusation d'avoir été en possession d'un revolver. Mme Turcotte se serait défendue, aurait enlevé à son agresseur le revolver dont il se serait servi pour l'attaquer et au moyen de cette arme aurait fait feu sur lui.

Les deux cadavres ont été transportés à la morgue. La police attend le résultat de l'autopsie du Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste, avant de se prononcer.

Le mari de la victime, M. J.-A. Turcotte, avait quitté sa résidence quelques minutes avant la tragédie en compagnie de l'ainé de ses fils, Soloman, qui avait habité avec les Turcotte pendant quatorze ans, est arrivé chez Mme Turcotte par la porte d'arrière. Moins d'une minute après son arrivée, une voisine, Mme Deslauriers, a entendu des coups de feu. Deux des enfants Turcotte sont sortis en criant que leur mère était morte.

La police, prévenue, s'est immédiatement rendue sur les lieux pour garder les témoins et recueillir les preuves susceptibles d'éclaircir cette affaire. Le ménage Turcotte avait eu onze enfants, tous vivants. Le plus jeune est à peine âgé de deux ans.

Le Canada avait 500,200 noms

Ottawa, 27 (S.P.C.). — D'après un rapport reçu de la Société des nations, le Canada, en proportion de sa population, avait le plus haut pourcentage de signatures sur la pétition de désarmement remise à la conférence de Genève. Pour le nombre absolu des signatures, l'Angleterre venait au premier rang, avec 2,000,000 de noms, le Canada en cinquième avec 500,200 noms, les Etats-Unis en deuxième avec 1,500,000, l'Allemagne au troisième, avec 1,300,000. La France a fourni 535,000 signatures.

Opposé au serment de fidélité

Le parti travailliste d'Irlande promet son concours à M. de Valera pour l'abolition du serment britannique, mais conserve son indépendance

Dublin, Etat libre d'Irlande, 27 (S.P.A.). — Dans une déclaration publiée après une réunion, il y a quelques heures, le parti travailliste d'Irlande s'est engagé, de l'avis des observateurs politiques, à assurer à M. de Valera la majorité dont celui-ci aura besoin au Dail pour abolir le serment de fidélité à la Couronne britannique. "Le parti travailliste s'est toujours opposé à ce serment", dit la déclaration, "et il continuera à s'y opposer".

Quant à la question du paiement des annuités des terres, que M. de Valera désire aussi abolir, le parti travailliste veut que cette question soit "étudiée et remise sur le tapis dans des négociations amicales avec la Grande-Bretagne".

Le parti travailliste affirme qu'il appuiera toute mesure qui ne sera pas incompatible avec sa propre politique, mais d'autre part, il se proclame d'une complète indépendance politique, et déclare qu'il ne s'alignera ni au Flanna Fail (le parti de M. de Valera), ni à quelque autre groupe, et qu'il ne permettra pas à ses membres de faire partie du nouveau gouvernement.

On attache la plus grande importance à cette définition de l'attitude du parti travailliste, parce que tout paraît indiquer que M. de Valera devra compter sur eux pour avoir une majorité effective.

Avec l'appui des travaillistes, M. de Valera disposera dans le nouveau Parlement, de 77 voix, alors que le parti de M. Cosgrave et ses alliés n'en comptent que 68. Les forces des divers groupes ne seront définitivement connues qu'après le scrutin du 3 mars dans les sept circonscriptions de Sligo-Leitrim. On sait que les élections dans ces circonscriptions ont été ajournées par suite de l'assassinat d'un candidat du gouvernement et d'un délégué.

M. Hoover signera aujourd'hui

Washington, 27 (S.P.A.). — Le président Hoover a annoncé qu'il signera aujourd'hui même le projet Glass-Steagall pour l'expansion du crédit. Cette loi est destinée à permettre l'utilisation de vastes ressources de la Réserve fédérale sous forme de crédits aux banques. On estime que les ressources ainsi rendues utilisables s'élèveront à près d'un billion.

L'équète sur l'Hydro est suspendue

Toronto, 27 (S.P.C.). — Par suite d'une bronchite, le juge Middleton a dû suspendre l'enquête que le gouvernement l'avait chargé de faire sur certaines transactions de l'Hydro-électrique.

Feu M. J.-A. Pelletier

Sherbrooke, 27. — M. Joseph A. Pelletier, marchand de Sherbrooke, est mort hier après-midi à l'hôpital Notre-Dame. Il était tombé malade à Sherbrooke il y a cinq semaines et son médecin avait conseillé son transport à l'hôpital ici. Il avait 60 ans.

M. Pelletier était propriétaire de la maison J. A. Pelletier et Fils, marchands de fourrures de Sherbrooke, firme qu'il avait fondée il y a 25 ans.

Il laisse sa femme, née Crochetière (Annie); un fils, Léonard, et une fille, Marguerite, tous de Sherbrooke. Les funérailles auront lieu à Sherbrooke mardi matin.

Pour prévenir les accidents

Québec, 27 (D.N.C.). — Justement alarmés par les derniers accidents tragiques qui se sont produits dans notre district, les officiers supérieurs du département de la circulation ont décidé de prendre des mesures sévères pour prévenir la répétition de tels malheurs. M. Aurèle Lacombe nous apprend en effet que le gouvernement fera tous les sacrifices d'argent nécessaires pour maintenir désormais en service, même durant l'hiver, une cinquantaine d'officiers de vitesse.

La visite pastorale dans Québec

Québec, 27 (D.N.C.). — L'archevêque de Québec vient d'arrêter l'itinéraire de la visite pastorale qu'il commencera en mai. Elle se fera dans les comtés de Québec, Portneuf et une partie de Montmorency.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBour 1241*).

Un parti national en formation dans la province de Québec

(Suite de la 1ère page)

des deux vieux partis également liés par les trusts et la haute finance, alléguent-ils. Voilà pourquoi ils ne croient pas plus à M. Houde qu'à M. Taschereau. Ils admettent cependant que quelques ministres seraient des unités précieuses sous la direction d'un chef de leur choix.

Qui sera chef?

Et ce chef, qui sera-t-il? Nous avons poursuivi notre enquête jusqu'à la fin de l'exercice financier en cours, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars prochain, son gouvernement était autorisé à puiser à discrétion dans le trésor de l'Etat pour remédier au chômage et pour assurer au pays le maintien de l'ordre.

La fin de l'exercice est proche. M. Bennett demande au parlement de prolonger de deux autres mois, du 31 mars au 31 mai, la période de son pouvoir dictatorial. Il a présenté, hier après-midi, une résolution qui précède un bill en ce sens. La résolution, qui n'est qu'une formalité, n'a pas soulevé de débat. Il n'en sera vraisemblablement pas de même pour le bill.

A ce même propos, le ministre du travail, M. Gordon, a déclaré, ces jours derniers, qu'il présentera incessamment un rapport sur la dépense des fonds publics qui ont été transmis aux provinces pour secourir les chômeurs. Aujourd'hui M. Bennett n'a pas parlé d'un rapport sur la dépense des fonds publics en vertu de l'autorisation des pouvoirs dictatoriaux en général. Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

Pour le Canadian National

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

D'ici trois ans, ce parti national travaillera à préciser son programme et à augmenter son influence sans que cela paraisse et l'on s'efforcera de décrocher le pouvoir en faisant appel aux nobles passions de la race trop longtemps engourdis au profit des appétits d'argent.

Il sera assurément intéressant de suivre le développement de ce mouvement national. Nous nous efforcerons de surprendre les activités des promoteurs et nous tiendrons nos observations.

Au Reichstag

Trois manifestations de confiance au gouvernement Brüning

Berlin, 27 (S.P.A.). — A trois reprises, il y a quelques heures, le Reichstag a manifesté sa confiance au gouvernement Brüning. Les nationaux-socialistes ont quitté la Chambre en guise de protestation. Le Reichstag a manifesté sa confiance une première fois en rejetant par 25 voix de majorité une motion de non-confiance à l'égard du cabinet tout entier. Le chancelier Brüning comptait sur une majorité de 15 voix seulement. Le Reichstag a ensuite rejeté par 305 voix contre 250 une motion de non-confiance dirigée contre le ministre de la défense et de l'intérieur, le général Groener. Enfin, il a repoussé par 291 voix contre 250 une motion semblable à l'égard du ministre des finances, M. Hermann Dietrich. Il a ensuite rejeté diverses autres motions, notamment une motion des communistes pour arrêter tout paiement du "tribut" basé sur le traité de Versailles et pour annuler toutes les dettes privées envers les pays capitalistes. La majorité contre cette dernière motion a été de près de 300 voix.

On estime maintenant que la position du chancelier restera ferme au moins jusqu'à l'élection présidentielle, le 13 mars.

Après la séance, les députés populistes ont déclaré que l'ancien ministre des affaires étrangères Curtius et M. Siegfried von Kardoff, vice-président du Reichstag, se sont automatiquement exclus du parti populiste en n'assistant pas à la séance. MM. Curtius et von Kardoff se sont absentés pour ne pas voter contre le cabinet.

Les finances de Rouyn

Québec, 27 (D.N.C.). — M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, est parti pour Rouyn et de là à Rouyn, pour y passer une semaine en sa qualité de président de la commission formée pour étudier la situation financière de cette municipalité.

On avisera aux meilleurs moyens à prendre pour organiser les finances de Rouyn tout en assurant la protection aux actionnaires.

Hommages à Mgr Villeneuve

Québec, 27 (D.N.C.). — Demain, à la grand-messe paroissiale, Mgr Lafamme, curé de la basilique, présentera au nouvel archevêque les hommages des paroissiens de Notre-Dame. Il y aura réponse par Mgr Villeneuve.

Le comte de Bessborough à Halifax

Halifax, 27 (S.P.C.). — Dans une allocution prononcée à un dîner en son honneur, Son Excellence le gouverneur général, comte de Bessborough, a exprimé la conviction que le Canada repose sur les meilleures fondations qu'un pays puisse avoir. Dans ce pays aux ressources matérielles d'une valeur incalculable, a dit Son Excellence, la plus précieuse de toutes les ressources est une immatérielle: le caractère national d'un peuple droit et craignant Dieu.

L'indépendance des Philippines

Washington, 27 (S.P.A.). — Le comité sénatorial des territoires a approuvé un bill pour assurer l'indépendance des Philippines en moins de 19 ans.

La dictature de M. Bennett

Le premier ministre demande au Parlement de la prolonger de deux mois: du 31 mars au 31 mai — Un emprunt de \$11,372,000 pour le "Canadian National" — Un déficit quotidien de plus d'un million de dollars

Ottawa, 27 (D.N.C.). — Au mois de juillet dernier, le premier ministre, M. R. B. Bennett, se faisait voter par sa majorité parlementaire des pouvoirs dictatoriaux. Pour jusqu'à la fin de l'exercice financier en cours, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars prochain, son gouvernement était autorisé à puiser à discrétion dans le trésor de l'Etat pour remédier au chômage et pour assurer au pays le maintien de l'ordre.

La fin de l'exercice est proche. M. Bennett demande au parlement de prolonger de deux autres mois, du 31 mars au 31 mai, la période de son pouvoir dictatorial. Il a présenté, hier après-midi, une résolution qui précède un bill en ce sens. La résolution, qui n'est qu'une formalité, n'a pas soulevé de débat. Il n'en sera vraisemblablement pas de même pour le bill.

A ce même propos, le ministre du travail, M. Gordon, a déclaré, ces jours derniers, qu'il présentera incessamment un rapport sur la dépense des fonds publics qui ont été transmis aux provinces pour secourir les chômeurs. Aujourd'hui M. Bennett n'a pas parlé d'un rapport sur la dépense des fonds publics en vertu de l'autorisation des pouvoirs dictatoriaux en général. Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

Pour le Canadian National

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

La Chambre des Communes a voté en première lecture un bill du ministre des chemins de fer, le Dr Manion, pour autoriser le Canadian National à emprunter \$11,372,000.

Des questions ne manquent pas de lui être posées quand il s'agira de continuer la même autorisation pendant deux autres mois.

pour rencontrer certaines dépenses non prévues dans les crédits de l'année dernière.

M. Manion eût voulu que la deuxième lecture eût lieu immédiatement parce que, dit-il, le Canadian National a besoin de cet argent au plus tôt, avant le 31 mars. Le chef libéral s'y est opposé. Il ne veut pas que le parlement autorise un si fort emprunt, en engageant le crédit du pays, sans savoir au juste de quoi il s'agit.

Le ministre des chemins de fer a cependant insisté. "Si l'autorisation n'est pas donnée avant le 1er mars, a-t-il dit, l'opposition prend l'entière responsabilité des conséquences".

Ces \$11,372,000 sont comme crédits supplémentaires pour le dernier exercice. Une somme de \$68,000,000 avait été votée l'an passé pour le Canadian National. Ca n'a pas été suffisant.

Le réseau ferroviaire de l'Etat, explique le Dr Manion, ne parvient pas à payer, à même ses revenus, l'intérêt sur la dette obligatoire envers le public. Il lui manque annuellement une somme d'environ \$57,000,000. Outre cela, le réseau est incapable de rembourser le gouvernement qui est son créancier pour une somme de \$32,000,000.

A une question de M. Paul Mercier, député de Saint-Henri, M. Manion réplique que c'est bien \$57,000,000 qui manquent annuellement au Canadian National pour rencontrer la charge des intérêts sur sa dette obligatoire envers le public. De ce seul chef, son déficit quotidien est de plus d'un million de dollars par jour.

La deuxième lecture du bill est annoncée pour mardi prochain.

Des avalanches causent plusieurs pertes de vie

Seattle, Washington, 27 (S.P.A.). — Huit personnes ont perdu la vie, il y a plusieurs heures, dans des avalanches et des éboulements qu'une soudaine élévation de la température et de fortes pluies ont causés dans l'ouest de l'Etat de Washington.

Une avalanche s'est abattue sur le village d'Edgewick et y a tué deux villageois. Cinq autres ont disparu.

Calgary, Alberta, 27 (S.P.C.). — Des avalanches ont causé une perte de vie et interrompu les communications dans les Rocheuses.

Le boulevard métropolitain

Le comité exécutif soumettra au conseil, sous recommandation, le rapport que la Commission technique vient de lui transmettre sur la construction du boulevard métropolitain.

La Commission recommande le projet mais à condition que le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la ville en paient chacun une part égale. Le boulevard devra avoir 60 pieds de largeur entre Sainte-Anne de Bellevue et le boulevard Pie IX, avec des app

PETITS TRAITS DE PLUME

LES AFFAIRES sont les AFFAIRES

Qu'il s'agisse de

QUINCAILLERIE PLOMBERIE CHAUFFAGE

Vous avez intérêt à bien choisir votre fournisseur.

Acheter dans une maison de confiance où se trouve un choix excellent, c'est s'assurer satisfaction, économie, service.

VISITEZ NOS MAGASINS:

1406 St-Denis
343 Ste-Catherine
6793 St-Hubert
1210 Sanguinet.

Dimer Desjardins
L'ÉPÉE MONTREAL

Samedi, 27 février 1932

Fable-express

Après avoir longtemps, par un adroit grattage, Des mandats qu'il touchait falsifiés, Friponnard, un beau jour pris en délit flagrant, De cinq ans de prison paya son tripotage.

Moralité:
Trop gratter nuit.

* * *

L'esprit d'autrefois

Le marquis de Bièvre, célèbre pour ses colombes et ses jeux de mots, regardait deux marmottes qui se battaient. Quelqu'un lui demanda le motif de la querelle:
— Ce n'est rien, dit le marquis, c'est une bataille de cuisine.

* * *

Un quatuor

Les temps étaient durs autrefois: On pendait les voleurs aux croix. Aujourd'hui, les temps sont meilleurs, Et l'on pend des croix aux voleurs.

* * *

M. Pluche égare sa femme

Madame Alfred Pluche, de Puy-St-Symphorien-sur-Cadoulle, est venue à la ville faire ses emplettes de printemps dans les grands magasins de nouveautés. Bien entendu, M. Pluche l'accompagne et est rigoureusement tenu de suivre partout comme un fidèle caniche, son intransigeant et tyrannique époux, qui ne veut pas le lâcher d'une semelle et ne lui laisse pas une minute de liberté.

Or, un jour de "soldes et occasions", ils sont ensemble dans un magasin encombré par la foule, lorsque M. Pluche s'aperçoit qu'il a égaré sa femme. Il se met à la chercher de tous côtés avec d'autant plus d'inquiétude que c'est elle qui détient le porte-monnaie.

Ses allées et venues et son air éploré attirent l'attention d'un inspecteur, qui s'approche aussitôt et lui offre aimablement ses services: — Vous cherchez quelque chose, monsieur? puis-je vous être utile? — Oui, voilà, balbutie M. Pluche d'un accent pathétique... j'ai perdu ma femme, etc.

— A merveille! s'écrie joyeusement l'inspecteur: prenez l'escalier roulant, le rayon de deuil est au second, à droite.

* * *

Les dames du palais

C'est le nom donné par un écrivain aux femmes-avocats qui font

retentir les voûtes du palais de justice des échos de leur éloquence.

Or, il paraît que les magistrats français se plaignent de cette invasion féminine... non pas que la la veuve et l'orphelin en soient moins passionnément défendus, mais parce que ces dames introduisent à la Cour de justice des coutumes et des modes qui relèvent plutôt d'une cour de Louis XV. Il y a des décolletages, des babillages, des flirts dont les vieux magistrats sont, nous n'osons pas dire scandalisés (ils en ont tant vu!) mais importunés. Du coup, des mesures ont été prises pour rétablir un peu d'ordre dans l'Ordre des avocats et des avocates.

Maintenant d'entre ces dernières se sentent froissées de décisions qui les invitait à plus de robe et à moins de parole.

Une dame, Maria Véroine, toutefois, connue pour son mépris des artifices mondains, se déclara hautement satisfaite; et comme une jeune stagiaire, élégante et maquillée, prenait une mine pincée, sa consœur lui lança ce trait:
— Moi, mademoiselle, je vous parle sans fard.

* * *

Le jargon étranger

De plus en plus le jargon étranger vient émailler de ses stupides syllabes notre belle langue française.

Une revue parisienne souligne avec ironie cette manie décadente: On est au restaurant.

Le garçon, qui tient un block-notes d'une main et un crayon de l'autre, Ox-tail, chicken pie, Irish-stew?

M. Bourgeois. — Ca se mange, tout ça?

Le garçon. — Mais certainement, monsieur... Boiled-beef?

M. Bourgeois, au garçon. — Boiled-beef? (A sa femme). Boiled-beef?

Mme Bourgeois. — Non!

M. Bourgeois, au garçon. — Non!... Pas de poisson!

Le garçon. — Mutton chop? Mixed-grill?

M. Bourgeois. — Vous n'avez pas un seul plat français?

Mme Bourgeois. — Nous aurions voulu un navarin.

Le garçon. — Bien, madame! (Annonçant). Et un trafilgar pour deux! Boum! (Il sort).

M. Bourgeois. — Un trafilgar!...

Mme Bourgeois s'appelle un trafilgar, à présent!

Mme Bourgeois. — Tout ça pour faire plaisir aux Anglais.

* * *

Epitaphe d'un matelot

Quelque les vents et les vagues m'aient ballotté dans tous les sens,

en dépit d'eux je suis entré au port. Mais, quoique je sois ici à l'ancre avec beaucoup d'autres de notre flotte, j'espère la lever un jour et rejoindre mon amiral Jésus-Christ.

Confession

Un soir, un écrivain se promenant sur les quais de la Seine, aperçoit, accoudé au parapet d'un pont, un individu qui regardait, douloureusement, couler l'eau.

Il s'approche de lui et, prêt à le consoler, lui demande:
— Vous êtes désespéré?

— Je suis coiffeur, fait l'individu en se retournant.

Au bord de l'Océan

Cette partie de la digue a été détruite par un raz de marée.

— Croyez-vous! une si petite bête, faire tant de dégâts!

Au tribunal

— Enfin, vous avez tué votre beau-père.

— Mon juge, je me suis toujours occupé de l'extinction du beau-périsme!

Oraison funèbre

— Vous savez que la mère Du-four a perdu son homme le même jour que son chien?

— Pauvre femme, un si beau caniche!

Chiromancie

— Vous êtes pêcheur!

— A quoi voyez-vous cela?

— Aux nombreuses lignes que vous avez dans la main.

Occasion rare

— Vous allez marier votre aînée avec ce frétuquet de Courtepointe?

— Attendez au moins que les affaires reprennent et qu'il se fasse une situation!

— Pas si bête! Il ne voudrait plus!

Un type à la page

En Belgique, durant la guerre.

Dans un restaurant, un soldat allemand se dirige vers une table où se trouve déjà un convive. Carrément il s'installe, jette un regard sur la personne assise en face de lui, et d'une voix autoritaire appelle le garçon:

— Tonnez-moi une côte de porc et un verre de Munich, commandez!

Le garçon s'incline, puis s'adresse à l'autre client:

— Et pour vous, monsieur?

— Servez-moi une douzaine d'huîtres et une petite bouteille de Chablis.

Nouvel inclinement du garçon, et le voilà parti.

Au bout de quelques instants, il revient, dépose l'assiette d'huîtres devant le monsieur et la côte de porc devant l'Allemand. Cependant — simple oubli — il n'a pas apporté à boire.

Le civil le rappelle et pour lui faire comprendre son oubli, lui dit gentiment:

— Dites donc, garçon, ces huîtres ont soif, vous savez!

Alors l'Allemand, voulant également passer pour un homme "à la page", dit à son tour au garçon:

— Hé! là, garçon... le cochon a aussi soif, vous savez!

Il paraît que le Germain ne s'est jamais expliqué l'éclat de rire général qui suivit.

Hier et aujourd'hui

Changhaï, où l'on trouve aujourd'hui des buildings, des grands magasins, des cinémas, des dancings, des autobus et des Chinois à la page, était encore, il y a une soixantaine d'années, fort réfractaire aux bienfaits de la civilisation occidentale. Elle n'entrait même pas ses morts, n'ayant pas de cimetière; et dans la plaine sablonneuse qui l'environnait, le voyageur sortant de la ville n'était pas peu surpris d'apercevoir des milliers de caisses oblongues abandonnées en vrac sur le sol au milieu des champs et des jardins. C'étaient des cercueils. Isolés, groupés en tas, ou amoncés en pyramides, quelques-uns utilisés comme bancs sous les tonnelles, et tous servant aux jeux des gamins de la banlieue, ils ne devaient pas être enfouis dans la terre tant que la dynastie des Tsing régnerait à Pékin, ainsi l'ordonnait le culte des aïeux défunts. Et les Blancs ne pouvaient, à cause de ces bizarres sépultures, construire ni chemins de fer ni télégraphes.

La maison Reynolds, de Changhaï, avait cependant établi vers 1865, une ligne télégraphique de quelques milles jusqu'à Wosoung, pour signaler à la ville l'arrivée en rivière des navires attendus. Mais dès les premiers jours le fil fut coupé en plus de cinq cents endroits, partout où son ombre projetée par le soleil levant venait traverser sa ligne mince sur les cercueils disséminés dans la plaine. En mars 1871, le câble sous-marin reliant Hong-Kong à Changhaï allait être fixé à terre, lorsque le gouvernement chinois s'y opposa énergiquement. Et les Européens furent obligés d'installer leur bureau télégraphique sur un petit bateau ancré au milieu du fleuve Hoang-Pou.

Mais depuis cette époque, le progrès a marché, initiant peu à peu la ville de Changhaï à toutes ses douceurs, à toutes ses beautés... y compris la mitrailleuse, les schrapnells et les bombes d'avions.

Potage économique

En entrant à l'auberge, un Gascon dit à l'hôte:

— Faites-moi cuire un oeuf à la coque pour mon souper; et avec le bouillon, vous ferez une soupe pour mon valet.

— Oh! fit l'hôte en riant, le bouillon ne sera pas gras.

— Eh bien! reprit le gentilhomme, mettez deux oeufs, je les mangerai bien...

SIVEL

VERRES et MONTURES à la portée de toutes les bourses

265
rue Sainte-Catherine est
Lanc. 6703

Faites-vous examiner
LES YEUX
par
Tait - Favreau, Ltée
Spécialistes optométristes et ophtalmiciens
Licenciés

Succursale:
6890
St-Hubert
(côté ouest)
DOI. 8355

Votre Chapeau
NETTOYÉ et REMODELÉ
\$1.00

Comme Manufacturiers, nous sommes en mesure d'offrir un TRAVAIL supérieur et un service rapide.

Allons chercher et livrons à domicile.

APPELEZ
Lanc. 3286

Ed. MICHAUD
LE MAÎTRE CHAPELIER

911 Bleury
(près Craig)
1257 Université
(près Ste-Catherine)

Achetez

— de préférence chez les annonceurs du "Devoir".

BEURRE

Achetez-le des plus grands détaillants de beurre de Montréal

Et payez moins cher

en allant le chercher vous-même.

Première qualité
livre **21c**
cette semaine.

Tousignant Frères, Limitée
9 — MAGASINS — 9

6312 St-Hubert
5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1584 Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1148 Mont-Royal Est
1587 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est

Les gourmands disent "Fameux!"



Un dessert qui flatte le palais et conserve la jeunesse du corps

Si vous êtes gourmand, vous aimerez le Yogourt. C'est un savoureux dessert tiré du lait dont il possède toute la valeur nutritive. Il contient de plus des ferments naturels bienfaisants qui assainissent le tube digestif, facilitent la digestion et nous gardent ainsi la jeunesse et la souplesse du corps. Comme l'a dit le célèbre Professeur Metchnikoff, nous pourrions rester longtemps jeunes et conserver une santé parfaite si notre intestin ne fabriquait pas continuellement des poisons qui intoxiquent notre organisme et nous vieillissent avant l'âge. Ce sont ces poisons que

les ferments bienfaisants du Yogourt attaquent et détruisent. Certains peuples d'Orient qui font quotidiennement usage du Yogourt parviennent à un âge fort avancé malgré une hygiène rudimentaire. En Europe, ce dessert est tellement apprécié pour la délicatesse de son goût et l'étendue de ses bienfaits qu'il figure aujourd'hui sur toutes les tables et sur toutes les cartes de restaurants. Au Canada, nous avons le Yogourt Croix-Verte, le mieux préparé de tous. Il se mange nature, salé, sucré ou mélangé de confitures. Essayez dès aujourd'hui cet aliment salubre et excellent.

Yogourt "CROIX-VERTE"

Régale les gourmands — Entretien la santé

Préparé par

J. Delisle, 916 Duluth. Tél. AM. 0434

VIGNETTES

Pour Revues — Journaux
Annonces — Pancartes
Circulaires — Etiquettes
Catalogues

La Photogravure Nationale

Émitée PAUL-F. LALONDE, Président Montréal

59, rue Ste-Catherine (ouest)

Téléphone: MARquette 4549

J. H. Breton

Teinturier & Nettoyeur

REPARATIONS & PRESSAGE

823 rue Dorchester Est Montréal

SERVICE DE 24 HEURES

NOUVEAU BAS PRIX:

NETTOYAGE FRANÇAIS

Robe \$1.50

Manteau

Costume

Completo

Pardessus

Robe de chambre

Pressage

Costume .50

Completo

Pardessus

Robe de chambre

Pantalon 25c

Les rhumes

les plus obstinés, les toux agaçantes, les extinctions de voix, les enrhumements, les bronchites, etc.,

ne résistent pas au

traitement par le

Sirop du Docteur Montet

Ne fatigue pas l'estomac.

1.00 la bouteille

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

LA SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE FRANCO-CANADIENNE

256, rue Ste-Catherine Est

Agents spéciaux: Pharmacies Modèles Goyer.

Montréal

Pour affronter

avec succès, toutes les variations de

notre climat

et les maladies qu'elles produisent

prenez

pour fortifier votre organisme, et faire couler dans vos veines un sang généreux et pur, de

l'Histo-Fer Garnier

C'est le meilleur tonique.

1.25 la bouteille

M. B. A. TRESTRAIL,

Président de la Trestrail Corporation, de Toronto.

Les médecins disent: Buvez beaucoup d'eau

LITHINÉS
du Dr. GUSTIN

Font économiquement une délicieuse eau de table et de régime

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive

très efficace contre

Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie,

de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

12 paquets par boîte suffisent pour 12 bouteilles d'un litre

"Produit de France" — 43c franco par poste sur réception du prix.

La Cie Canadienne des Agences Modernes, 455 Ontario Est, Montréal.



DESCENTE D'ESTOMAC



Notre Ceinture AMICA est recommandée par nos meilleurs médecins.

Écrivez-nous en expliquant votre cas. Assortiment complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, etc.

CHAIRES D'INVALIDES, À VENDRE ou À LOUER.

SPECIALITE: Appareils orthopédiques, membres artificiels. Corsets pour giboire. Réparations de tous genres.

C. MARTIN

Tél. HArbour 3727 48 EST, RUE CRAIG, DÉPT DE MONTREAL

Où l'on s'habille bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur fashionable

994, rue Rachel (Est)

Téléphones: FR 9343-9850

RADIATEUR STAR

50% plus efficace que tout autre

Calorifère NEW STAR (Fournaise)

à eau chaude — le plus puissant et le plus économique au monde

35,000 en usage

Garantie pour 5 ans — résiste à toute pression.

Fabrique pour chauffer avec toute sorte de combustible.

CAPACITE

pour chauffer eau domestique, 75 à 5,000 gallons;

pour chauffer le logement, 200 à 15,000 pieds carrés NET de radiation.

SOUFFLEUR STAR

— chauffe le logement — Entièrement automatique — Economie de combustible: 50%.

Notre département technique vous fournira un plan de chauffage parfait — avec maîtres, retours et tous les radiateurs de la même température. Rendez-vous compte par vous-mêmes du rendement que vous donne l'appareil de chauffage que vous avez actuellement en possession.

VENDEURS:

J.-E. NELSON, 177 Craig Ouest.

L.-M. GISSON, 177 Craig Ouest.

Tél. Domicile: 6522

DUPONT 4264

AGENTS DE VENTE:

NEW STAR SALES CO. LTD.

177 Craig Ouest, Lanc. 7457

MANUFACTURIERS

La Page féminine

Une question par mois

"Du choc des idées naît la lumière", un lecteur vient de me le répéter. C'est justement cette considération qui m'a fait penser d'inaugurer une nouvelle rubrique, celle que lecteurs et lectrices ont pu remarquer trois ou quatre fois dans la page féminine les deux dernières semaines, et intitulée: "L'opinion des autres".

Le succès qu'ont donné à cette nouvelle colonne de la page féminine les travaux publiés jusqu'ici est incontestable, puisqu'une correspondance intéressante en est résultée, m'apportant le témoignage d'approbation de nombreux lecteurs et lectrices. Et maintenant que je suis assurée du plaisir avec lequel on répond à la cordiale invitation faite aux lecteurs et lectrices de la page féminine de donner leur opinion sur tel sujet qui les intéresse, je n'hésite plus à réaliser un désir nourri depuis longtemps: celui de leur soumettre un sujet par mois. J'en publierai le développement sous notre rubrique: "L'opinion des autres".

Ce mois-ci, le débat se poursuit encore au sujet de la coquetterie féminine, ses causes, son but, et ceux à qui en incombe la responsabilité. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont fait parvenir jusqu'ici leur opinion là-dessus; ils me pardonneront s'il m'est impossible de publier tous les envois: outre qu'ils sont très nombreux, plusieurs émettent absolument les mêmes idées et je m'efforce de publier ceux qui diffèrent le plus. Je prie instamment tous ceux qui m'ont écrit de renvoyer traiter des prochains sujets; non seulement on sera libre de donner son opinion sur les sujets soumis, mais sur tout autre d'intérêt général. J'accepterai également les suggestions qu'on voudra bien me faire à propos de questions à débattre. Si donc tel lecteur ou telle lectrice désire émettre ses idées sur un fait, un état de chose quelconque, ou sur toute chronique publiée dans cette page, ils n'ont qu'à cocher ces idées sur un papier (en écrivant sur un seul côté du feuillet) et me les faire parvenir. Leur travail pourra être le début de la discussion du mois.

Il est très important que les correspondants donnent leur nom authentique et leur adresse, et ce

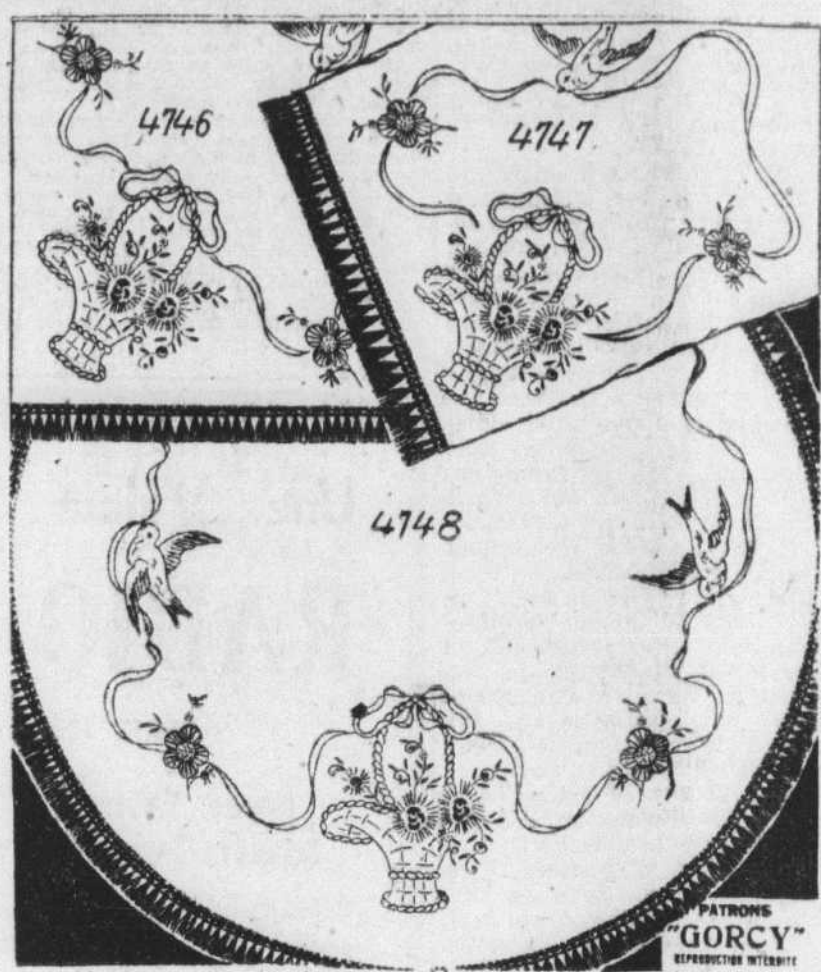
LES MODELES PRINTANIERES



d'après un règlement général de notre journal. Il n'y a aucune raison pour qu'on ne se soumette pas docilement à cette exigence parfaitement raisonnable; on peut être assuré qu'une entière discrétion est gardée et que, si le lecteur ou la lectrice le désirent, l'incognito est respecté vis-à-vis du public avec autant de conscience qu'un secret professionnel.

JEANNE

OCCUPONS NOS LOISIRS



GARNITURE DE BOUDOIR POUR BRODERIE EN COULEUR.

4746—CHEMIN DE TABLE. 17 x 52 pcs. Patron à tracer 15c. Au fer chaud 25c. Estampé sur coton broadcloth écri 49c. Sur coton jaune Wabasso 59c. Sur toile écrie 1.09. Sur satin noir 1.98. Coton à broder C. B. de couleur 40c. Soie à broder 75c.
4747—DESSUS DE COUSSIN. 18 x 22 pcs. Patron à tracer 15c. Au fer chaud 25c. Estampé sur coton broadcloth écri, 39c. Sur toile écrie 69c. Sur satin noir 98c. Soie à broder 50c. Coton à broder C. B. de couleur 30c. 4748—CENTRE. 36 pcs de diamètre. Patron à tracer 20c. Au fer chaud 30c. Estampé sur coton broadcloth écri 69c. Sur coton jaune 59c. Sur toile écrie 1.09. Sur coton Wabasso fini toile 98c. Sur satin noir 1.98. Coton à broder C. B. de couleur 40c. Soie à broder 75c.

Coupon de patrons GORCY

27 février 1932

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....
Nom.....
Adresse.....

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, le "Devoir", Montréal.

tre-Dame, le mercredi 6 avril à 8 h. 30 p. m., à la salle St-Sulpice. Le sujet sera: La jeune fille française.

L'opinion des autres

Nous publions, sous cette rubrique, tous commentaires, appréciations, critiques au sujet des chroniques parues dans cette page, ou toute opinion émise sur une question d'intérêt féminin ou général par nos lecteurs et nos lectrices. On est prié de donner son nom authentique et son adresse: si on le désire, l'incognito sera gardé vis-à-vis du public.

Le 23 février 1932

Mlle Jeanne Métivier,
Page féminine, le Devoir
Mademoiselle.

J'étais loin de croire, en vous écrivant, il y a près d'un mois, que je commencerais le feu dans une polémique où allaient s'engager de fiers combattants. Je connaissais assez la femme pour savoir que je n'allais pas avoir le dernier mot. Mais d'autre part, je ne déteste pas les petites victoires sur les autres dans le champ des opinions, et il me semble que je tiens la vérité et que je suis près de convaincre. Si le dernier mot des dames allait être un aveu d'erreur.

L'initiative de Mlle Jeanne que loue Mlle Elise ne me surprend pas. La directrice de la page féminine a toujours respecté "l'opinion des autres". Il n'est pas étonnant qu'elle ait mis ces trois mots en exergue dans la tribune libre. Le "lecteur assidu" croit que Mlle Elise n'a pas réduit à "quatre" les contradicteurs de Mlle Jeanne. Elle rend les hommes coupables de la mode moderne. On pourrait rétorquer en demandant pourquoi la femme qui montre tant de talent et de ténacité à conquérir des droits problématiques, en politique par exemple, pourquoi, dis-je, consent-elle à se soumettre à l'homme avec tant

aux larmes, dit Germaine, comme se parlant à elle-même. Et alors on se relève, l'âme encore plus lourde de souffrance.

— La souffrance est bonne, nécessaire, désirable presque, car elle nous rend meilleurs.

— Je connais vos théories sur ce sujet, elles sont sublimes, mais inaccessibles pour moi.

— Le Maître n'a-t-il pas dit: "Bienheureux ceux qui pleurent"?

— Autour de moi, j'entends proclamer le contraire et affirmer: "Bienheureux ceux qui ne pleurent pas, n'ont jamais pleuré".

— Dans votre monde, Mademoiselle, on repousse la douleur et cependant elle est inhérente à toute existence; aucun mortel n'y échappe.

— Ah! que les paroles de Bernard répondraient bien à l'état d'âme de la jeune fille!

— Elles étaient l'écho de ses propres pensées.

— C'était vrai ce qu'il disait là: la douleur est partout, elle n'excepte personne, pas même elle, Germaine,

malgré sa fortune immense.

Le jeune homme se fit alors très doux, car une intuition secrète l'avertissait que, sous la gracieuse enveloppe, se cachait une âme avide de vérité, quoique faible et hésitante encore.

— Aussi, ne nous révoltons jamais contre la volonté divine: acceptons notre lot avec résignation en attendant la récompense future. Mais si loin!... soupira Germaine en sourdine.

Il se fit un silence, troublé seulement par les pas de Paul qui renouait les objets lui appartenant: fourrure, sac à main...

La fille du banquier demeurait grave.

Cette voix virile, douce, prenante, entraînait en elle, lui mettait un émoi au plus intime de l'être et cependant ce langage était si contraire à celui qu'elle entendait journalièrement!

Quelle force émanait donc de la personne de Bernard? Quelle étincelle, quel rayon projetait sa foi persuasive pour éclairer ainsi les ombres de la vie?

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

COLLEGE
O'SULLIVAN
1015 Ste-Catherine est. — Montréal
COURS SUPERIEUR D'ANGLAIS
pour garçons et filles
Enseignement commercial complet. — Instruction personnelle. — Emplois pour gradués.
La plus importante école commerciale du Canada
400 CLAYTON ST.
Cours du jour et du soir — Bienvenue aux visiteurs.
PROSPECTUS GRATIS
E. J. O'Sullivan, M.A.

Soirée-concert du 15 mars à la Palestre

Voici une liste des souscripteurs qui assisteront à la soirée-concert organisée par la section féminine de la Palestre Nationale, le 15 mars prochain:

Président d'honneur: M. Edouard Montpetit; Mme Edouard Montpetit; hon. L.-A. et Mme Taschereau, S. H. le maire et Mme Camillien Houde, M. Tancrède Fortin, M. et Mme Pierre Roland, M. et Mme Irène Vautrin, M. Joseph Dansereau, M. et Mme J.-M. Savignac, M. et Mme Henry Laureys, M. et Mme Rodolphe Godin, M. et Mme A. Bélanger, M. et Mme Léon Trépanier, M. et Mme Joseph Beaubien, M. et Mme Honoré Mercier, Mme Edmond Brossard, M. et Mme E. Patenaude, M. et Mme Charles Duquette, M. et Mme J.-V. Desaulniers, M. et Mme A.-J. Dugal, M. et Mme Edouard Birin, M. et Mme Eugène Poirier, Dr et Mme J.-O. Mousseau, M. et Mme A. Wolfe, Mme A.-S. Deguire, M. et Mme H. Lemire, M. et Mme J. Moquin, M. et Mme J.-D. Camirand, M. et M. J.-A. Bonneville, M. et Mme J.-A. Julien, M. et Mme C.-A. Mousseau, M. et Mme J.-D. Bertrand, M. et M. L.-P. Forest, M. et Mme Armand Grothé, M. et Mme Louis Noisieux, M. et Mme N. Charest, Mme A. Berthiaume, M. et Mme Olivier LeFebvre, M. et Mme Arthur Léveillé, Mme B.-M. Girouard, Mme Victor Martineau, Mme J.-H. Caillé, M. et M. E. Gardin, Mme E. Mercier, Mme J. Desmarais, M. et Mme L.-P. Hébert, M. et Mme C.-E. Jarry, M. et Mme Lionel Leroux, M. et Mme J.-E. Lussier, M. et Mme L.-J. Monton, M. et Mme H. Prévost, M. et Mme J.-S. Prud'homme, M. et Mme A.-E. Prud'homme et M. et Mme Gaston Ranger.

Miles Marie Berthiaume, Gertrude Cartier, Yvette Cormier, Juliette Charron, Madeleine Cousineau, Rhea Byette, Jeanne Desaulniers, Caro Durant, Thérèse Desmarais, Jeanne Desmarais, Yvette Desmarais, Rita Elie, Lorette Forest, Liliane Forgues, Amanda Gariépy, Jeanne Giguère, Lucille Guimard, Rachel Julien, Lucille Lazure, Adrienne Lamarche, Paule Leclair, Cécile Lebeau, Marthe Lamarche, Claire McComber, Jeanne Paquin, Françoise Mousseau, Louise Mousseau, Cécile Prud'homme, Simone Prévost, Charlotte Rochette, Gilberte Ranger, Irène Racicot, Fernande Saint-Jean, Antoinette Therrien et Marie Vézina.

Billets en vente à la Palestre.

M. le chanoine Audoin à la maison-mère C. N. D.

M. le chanoine Audoin, prédicateur du carême à Notre-Dame, prêchera la cérémonie annuelle en l'honneur de saint Joseph, le mardi 1er mars, à 3 heures 30. Les enfants de Marie de la maison-mère et toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées.

Comité de la soupe

Nouveaux souscripteurs à l'Œuvre des misères de l'Asile de la Providence, dont la distribution maintient son chiffre éloquent: entre 1000 à 1200 par jour:

MM. R. Truchon, V.-D. Bégin, J.-H. Badeau, Mlle C.-A. Proulx, M. E. Brouillette, Mlle L. Caisse, MM. H. W. Hackett, B. Frudel, P. Ranger, M. Carrière et Fils, anonyme, Rydes des Saints-Sœurs de Jésus et de Marie, MM. A. Kane, P.-A. Plante, J.-T. Guimond, J. Papien, L.-J. Ducharme, A. Aumont, A. Tourville, I. Lefebvre, M. Berthelette, M. E. Merrill, Mme E. Paradis, D. Dussault, L. Cousin, Anonyme, anonyme, MM. C.-B. Nobert, P. Nobert, Mme H. Nault, MM. J.-B. Letendre, M. l'abbé H. Guay, Dr E. Lenoir, M. et Mme Legrand-Deslauriers, MM. I. Cormier, L. Lamarre, C. Desrosiers, H. Desrosiers, Dr E. David, M. l'abbé J.-H. Bernier, curé; Mme E. G. Schmidt, Mme Y. Jetté, MM. W.-A. Moreau, N. Charest, M. et Mme A. Cloutier, Mrs D. W. Quinn, Anonyme, Mrs J. B. Bell, Mrs M. H. Tait, M. P. Goyer, M. M. B. Peltier, M. P. Goyer.

Aux Ecoles Ménagères Provinciales

Mardi, le 1er mars, à 2 heures, à l'Ecole ménagère provinciale, 461, rue Sherbrooke est, démonstration culinaire pratique.

Coquilles de Homard.
Soufflé au fromage.
Pommes de terre fondantes.
Pâte brisée fine.
Tarte à l'orange.
Meringue.

Les portes ne s'ouvriront qu'à 1 heure 30. Prière de ne pas se présenter avant cette heure.

Notre feuilleton

L'AUBE SE LEVE, par Clément D'Othe. Volume de 157 pages, 15s. franco.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

EATON

Importations françaises

pour les tout petits à nouveau bas prix.



1.95

Et plusieurs autres gentils modèles. Notez que les robes ont des bords larges permettant de les allonger.

Téléphones à Plateau 9211 ou écrivez au Service d'Achats. Au troisième — Centre.

T. EATON & Co. MONTREAL

Pourquoi courir des risques?

Les meilleures graines sont celles qui reviennent le moins cher. Assurez-vous d'acheter des graines dans votre jardin, cette année, en semant des GRAINES PRODUITES D'EWING. Approuvées par le gouvernement et empaquetées d'après les spécifications de votre commande. Demandez aujourd'hui même par lettre notre catalogue annuel de graines.



"Vous ne pouvez pas vous en passer. Laissez une bonne chose dans votre jardin!"

415-416 rue McGill, Montréal.

GRAINES DE SEMENCE

EWING

Produites et certifiées

LE SIROP BALSAMIQUE de LAURENCE

fait disparaître toux, rhume, 25 cts, 50 cts et \$1.00

PHARMACIE LAURENCE

coin St-Denis et Ontario

Harbour 7907

Le Manuel de diététique

Pendant le carême, bien des maitresses de maison sont embarrassées au sujet de la préparation des repas. Il y a une réponse toute prête à tous leurs problèmes: c'est le "Manuel de diététique" des Révérendes Sœurs Grises. On trouve dans ce volume quantité de recettes de plats pour les jours maigres comme pour les autres jours du carême, et tous plus succulents les uns que les autres. En vente à la Librairie du DEVOIR, \$1.10 l'exemplaire.

Feuilleton du "Devoir"

L'AUBE SE LEVE

par Clément d'OTHE

(Suite)

— Ah! j'y suis, une blonde, fille unique, idolâtrée par son père... Justement... Eh bien, elle va mourir.

— Vous avez appris la nouvelle... Ce soir même, de sa bouche. Elle n'est pas gravement malade si elle a festoyé avec vous.

— Elle est condamnée, et le sait. Aussitôt il devint grave.

— Pauvre enfant! Du moins elle peut se préparer; tant d'autres sont surpris.

Il avait dit cela d'un ton si pénétré que Germaine leva sur lui des yeux étonnés.

— Vous envisagez la chose au seul point de vue chrétien; car je ne trouve pas que ce soit un avantage de se savoir condamnée.

— Nous sommes tous condamnés, Mademoiselle, il me semble.

— Oui; mais à l'âge de Monique! A vingt ans!

— Evidemment, c'est une rude épreuve. Dieu donnera des grâces plus abondantes.

— Dieu se dérobe parfois aux yeux fléchis, aux mains tendues,

neutre que Germaine leva sur lui des yeux étonnés.

— Vous envisagez la chose au seul point de vue chrétien; car je ne trouve pas que ce soit un avantage de se savoir condamnée.

— Nous sommes tous condamnés, Mademoiselle, il me semble.

— Oui; mais à l'âge de Monique! A vingt ans!

— Evidemment, c'est une rude épreuve. Dieu donnera des grâces plus abondantes.

— Dieu se dérobe parfois aux yeux fléchis, aux mains tendues,

AVIS est, par les présentes donné, qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2¼%) étant au taux de neuf pour cent (9%) l'an sur le Capital versé de cette Institution, a été déclaré pour le Trimestre finissant le 29 février 1932, et sera payable au Bureau Central de la Banque de Montréal, ou à ses succursales, le ou après le 1er mars 1932, aux Actionnaires enregistrés dans les livres le 15 février 1932.

Par ordre du Conseil d'Administration,
Le Gérant général,
Chs-A. ROY
Montréal, le 2 février 1932.

"Vigilante"
MONTREAL

COIN DES JEUNES

Mensonge vivant

J'ai une de mes jeunes lectrices du "Coin" qui me fait l'honneur de me poser cette question: "Voulez-vous me dire au juste, Amie Line, qu'est-ce que la pose? J'entends souvent dire d'une petite fille que je connais qu'elle est posée et peu aimable. En quoi ça consiste-t-il d'être posée?"

J'espère bien que ma jeune amie ignorera toujours pour elle-même ce qu'est la pose: pour ma part, je crois que c'est l'un des plus vilains défauts dont une fillette peut être affligée. En quoi consiste la pose? Simplement à faire toutes sortes d'efforts pour n'être pas naturelle, pour paraître être ce qu'on n'est pas; en un mot, c'est être fausse. La pose, c'est, si je peux m'exprimer ainsi, le mensonge des attitudes; ce mensonge entraîne souvent, par sans dire, le mensonge de la parole.

Voilà un enfant qui serait bien charmant si elle restait ce que la nature l'a faite: peut-être sans talents éminents, mais aimable et simple. Un bon jour, ne se met-elle pas dans la tête d'imiter telle de ses connaissances qui incarne pour elle le type idéal, celui qui rêve de faire stén? Des lors, le charme est rompu. Mademoiselle va commencer de prendre des airs majestueux; car celle qui lui fait envie est riche et descend d'ancêtres nobles, ce qui transpire dans tout son maintien, dans tous ses gestes. Notre petite bonne-femme va poser à la princesse. D'aimable et simple qu'elle était, elle va devenir hautaine, dédaigneuse pour les plus pauvres qu'elle. Et en cela, elle va se tromper beaucoup: la plupart des princesses authentiques sont bonnes et indulgentes pour leurs inférieurs. Enfin, elle va chasser le naturel, et le ne croit pas qu'il revient au galop car elle se croira très fine ainsi et continuera indéfiniment à poser, à moins qu'une dame charitable ne lui fasse une leçon érudite et qui porte.

Cette autre fillette commence à lire des livres qui ne sont pas exactement écrits pour des enfants: des livres qu'on appelle romans et dans lesquels il y a des histoires tristes de jeunes filles qui ont toutes les vertus et pas un seul défaut, et qui souffrent parce que tout le monde les persécute, jusqu'à ce que vienne le fatal prince charmant. Cette seconde petite poseuse va jouer l'enfant triste, elle va prendre un regard vague et malheureux qui ne sourit jamais. On lui demandera ce qui la tourmente, elle répondra: "Rien". Et ce sera vrai. Mais elle continuera



(affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle)

Directeur général: R. F. Adrien, C.S.C., Ecole St-Jean, Saint-Laurent.
Sous-directrice: Ed. St-Jean-Alphonse, C.N.D., Collège Marguerite-Bourgeoys.
Secrétaire général: M. Jules Brunel, Institut botanique, Univ. de Montréal.
Trésorier: M. Jacques Rousseau, Institut botanique, Univ. de Montréal.

CHEFS DE SERVICE
Botanique: R. F. Adrien, C.S.C., Ecole St-Jean, Saint-Laurent.
Zoologie: Dr. Georges Préfontaine, département de Zoologie, Univ. de Montréal.
Entomologie: M. Gustave Chagnon, département de Zoologie, Univ. de Montréal.
Minéralogie-Géologie: R. P. Léo Morin, C.S.C., Collège Saint-Laurent.
Publicité: R. F. Narcisse-Denis, F.C.C., Académie Saint-Leon, Westmount.

Exposition ouverte aux jeunes naturalistes

Les jeunes naturalistes de Montréal et de la rive sud sont cordialement invités à prendre part à la Montreal Boys' and Girls' Hobby Show.

Cette exposition, qui se tient annuellement à Montréal depuis huit années déjà, comporte des sections nombreuses où pratiquement tous les genres de collections peuvent trouver place. Nous ne saurions cependant, dans ces colonnes, vous parler de la section réservée aux sciences naturelles puisque c'est elle que nous nous occupons spécialement dans le moment.

Déjà, l'an dernier, quelques admirateurs parmi les nôtres prirent part à cette exposition. Deux faits sont dignes de remarque, et d'ailleurs découlent l'un de l'autre: les Canadiens français furent pratiquement les seuls à occuper la section d'histoire naturelle; à eux en tout cas furent décernés les premiers prix. Voilà qui n'est pas mal! La

parce qu'elle se croira intéressante ainsi.

Il n'y a pas beaucoup d'enfants qui posent de la sorte, chère petite lectrice qui m'écrives. Pour ma part, je n'en ai pas connu plus qu'un ou deux. Mais je les trouvais bien ridicules et s'ils avaient su tout l'odieux qu'il y a dans cette espèce de mensonge qui se pose, ils auraient sûrement cessé tout de suite de n'être pas eux-mêmes.

L'Amie LINE

ment sentie qu'au jardin d'enfants on n'aime jamais rien, on ne désèque pas une fleur, tant pis si on ne peut tout voir, on ne détruit pas la beauté. L'éducation esthétique se fait par l'imitation de la nature, par la décoration et par la création imaginative.

Que pensent de cet article nos parents et nos éducateurs canadiens?

L'âme de nos enfants canadiens est-elle si différente de celle de leurs cousins de France?

Les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes effets?

Ne trouverions-nous pas dans la pratique de cette méthode un remède aux actes de vandalisme dont souffrent tant notre belle nature canadienne?

N'est-il pas temps d'améliorer notre système d'éducation sur ce point? Est-ce s'abaisser que de se modeler sur ceux qui font bien?

Que devons-nous faire?
Fr. ADRIEN, C.S.C.,
Dir. gén. des C. J. N.

La Vie des cercles

Liste des "Cercles des jeunes naturalistes" (2^e partie):

Cercle Coaticook, C. J. N., Couvent de la Présentation de Marie, Coaticook (Standead), Qué.

Cercle des Coureurs-des-Bois, C. J. N., Ecole Supérieure Saint-Louis, 35 est, rue Fairmount, Montréal.

Cercle Daigneault, C. J. N., Ecole Municipale, Napierville, Qué.

Cercle de Lanaudière, C. J. N., Ecole rurale No 1, St-Esprit, (Montcalm), Québec.

Cercle Dion, C. J. N., Ecole Beaudet, Ville Saint-Laurent, Qué.

Cercle Dionne, C. J. N., Séminaire d'Ottawa, 589 rue Rideau, Ottawa, Ont.

Cercle Donatien, C. J. N., Ecole rurale, Lussier, après Saint-Donat, (Montcalm), Qué.

Cercle Dorion, C. J. N., Ecole de Dorion, Dorion (Vaudreuil), Qué.

Cercle Drummond, C. J. N., Académie David, Drummondville (Drummond), Qué.

Cercle Dujarié, C. J. N., Ecole Dujarié, Cartierville, près Montréal.

Cercle Dupret, C. J. N., Collège Marguerite-Bourgeoys, 4873, Avenue Westmount, Westmount.

Cercle Emard, C. J. N., Couvent des SS. de Sainte-Anne, Rigaud (Vaudreuil), Qué.

Cercle Evangéline, C. J. N., Couvent de N.-D. de Lourde, Saint-Anselme, N.-B., Canada.

Cercle Fabre, C. J. N., Scolasticat Saint-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal.

Cercle du Gai-Savoir, C. J. N., Académie Savaria, Lachine, Qué.

Cercle Godefroy, C. J. N., Juvénat Saint-Joseph, Saint-Césaire (Rouville), Qué.

Cercle Guillaume-Gouillard, C. J. N., Ecole Normale, Ste-Foy, Qué.

Cercle Guy-de-Fontgalland, C. J. N., Académie du Sacré-Coeur, Moncton, N.-B., Canada.

Cercle Héribaud-Joseph, C. J. N., Ecole Saint-Jacques, 315, rue Demontigny, Montréal.

Cercle Huard, C. J. N., Collège Jean-de-Brébeuf, 3200 Chemin Ste-Catherine, Montréal.

Cercle J.-B. Meilleur, C. J. N., Collège de l'Assomption, L'Assomption, Qué.

Cercle Jean-Berchmans, C. J. N., Ecole Sainte-Marguerite, Montréal-Ahuntsic, Qué.

Cercle Jean-Moyen, C. J. N., Collège de Montréal, 1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Cercle Jean-Rivard, C. J. N., Ecole rurale, Petite Mascouche, Lepage, Qué.

Au Mont-Sainte-Anne, Lachine

Les cent soixante-douze herbiers exposés font honneur aux Soeurs de Ste-Anne, et tout particulièrement à la révérende Mère Marie-Elise, préfète générale des études, qui a tant fait pour l'avancement des sciences naturelles dans sa communauté. La Société canadienne d'histoire naturelle lui en est très reconnaissante.

Quoique tous les travaux présentés soient d'une véritable valeur, il convient d'accorder une mention spéciale aux suivants:

Herbier Louise Roy. — Cet herbier contient 200 plantes parfaitement identifiées et montées sur papier du format international. Travail vraiment scientifique.

Herbier Adrienne Bélanger. — L'herbier de Mlle Bélanger renferme 116 plantes toutes bien identifiées, et montées sur papier de format international.

Herbier Geneviève Dubord. — Cet herbier dont une partie a été primée au concours de botanique du "Devoir", l'an dernier, comprend 147 plantes montées avec soin. L'auteur fait preuve de patience et de beaucoup de méthode dans son travail. En plus de son herbier, Mlle Dubord a aussi présenté une collection d'insectes et de spécimens de la grenouille à ses différents stades. Sincères félicitations à cette jeune fille.

Herbier Hortense Olivier. — Cet herbier comprend environ 125 plantes. Il est remarquable par les photographies et les dessins qui accompagnent plusieurs des spécimens. Les notes sont aussi très intéressantes.

Herbier Cayer. — Cette collection comprend une centaine de plantes. Le travail peut être comparé avantageusement avec le précédent.

Herbier Marguerite Lepage. — Mlle Lepage a fait une fort belle collection de 106 plantes.

Collection Rita Charest. — Cette collection mérite une mention toute spéciale. Mlle Charest présente un véritable travail de botanique générale, dans lequel toutes les sections sont accompagnées de modèles pris sur nature. Les différentes espèces de feuilles y sont représentées.

Collection Mont-Sainte-Anne. — Cette collection comprend plusieurs herbiers fort intéressants faits par des novices de l'institution. Chaque plante est accompagnée de dessins adéquats, ainsi que de notes très intéressantes. Les travaux des Soeurs Marie-Pacifique et Marie-Desseins attirent particulièrement l'attention et méritent de chaleureuses félicitations.

Fr. ADRIEN,
Dir. gén. des C. J. N.

Fourrures

QUANTITE DE MANTEAUX

A LIQUIDER — AUSSI BAS QUE

RAT MUSQUE

SEAL

MOUTON DE PERSE

HUDSON SEAL

— AUSSI —

Renard argenté et Martre de Roche

\$25.00 à \$75.00

J. F. Reid

1473 Amherst — CH. 3181

Petite annonce, grande valeur.

AVIS DE VENTE

Province de Québec, district de Montréal, numéro 13. Dans l'affaire d'Edouard Chaboussin, contracteur, résident au numéro 3886 Avenue Laval, Montréal, failli.

Avis public est par les présentes donné que l'immeuble désigné comme suit:

Un lot de terre situé en la cité de Montréal, ayant front sur la rue Des Brabes, connu et désigné sous le numéro neuf cent trente-quatre, de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante et un (151) aux fins de la Cote de la Visitation, contenant vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur, plus ou moins, mesuré anglaise-avec droit de passage dans la rue en arrière dudit lot en commun avec ceux y ayant droit—avec les bâtisses, et dépendances dessus construites, portant les numéros civiques 3816 et 3818 rue Des Brabes.

Sera vendu suivant un jugement de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal, en matière de faillite, rendu le 4 février 1932, aux enchères publiques, au bureau du shérif du district de Montréal, situé au Palais de Justice, en la cité de Montréal, MARDI, le QUINZIÈME jour de MARS 1932 à DIX heures de l'avant-midi.

Cette vente est faite conformément à l'article 45 de la Loi de faillite et pour avoir les mêmes effets qu'une vente par adjudication.

Conditions de paiement: 10% comptant et la balance sous trois jours.

Pour informations et cahier des charges, s'adresser à:

Le syndic
GEORGES DUCLOS,
Montréal, 27 février 1932.

Número 10 St-Jacques Ouest,
Montréal.

GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Fidèle — Que d'imagination et d'impressionnabilité! Cela porte aux exagérations qui nuisent à la solidité du jugement. Il se laisse entraîner, il s'élance vers les aventures, il est rempli, temporairement, d'illusions et d'enthousiasmes, puis tout s'éteint, il voit très clair, il porte des jugements sévères sur son entourage, sur les choses, et sur lui-même. Puis... tout recommence de la même façon.

Il est intelligent, l'esprit est brillant et original mais décidément, il a une tête un peu folle.

Alternativement généreux et sévère, je ne dis pas mesquin, cependant.

Bon, sensible, un peu sensuel, sincère et franc mais blagueur quelquefois... et c'est moins volontaire qu'on ne le pense: ce sont l'imagination et les illusions qui l'aveuglent et il dit ce qu'il croit vrai et ne l'est pas.

La volonté est variable, impulsive, ardente, capricieuse, souple, influencable, quelquefois opiniâtre, mais au fond ce n'est pas une volonté énergique.

Il est sans-gêne, sûr de lui, mais il n'a ni vanité, ni prétention. Le cœur s'attache facilement et se détache avec la même facilité, car il est sollicité par l'imprévu, la fantaisie, l'idéal entrevu et poursuivi. Les désappointements surviennent, exagérés comme l'ont été les extases des débuts. Il est jeune, il se modifiera peut-être.

(Note du correcteur: Peut-être s'agit-il de Fidèles).

Rosette B. — C'est vingt-cinq sous et non vingt sous. Elle est délicate et sensible et elle essaie de dissimuler sa sensibilité, car elle est d'une réserve timide et romanesque. Sentimentale et romanesque, elle attache une importance excessive à tout ce qui la touche et elle est à son dévouement et peut-être à l'efficacité de son travail. L'humeur est capricieuse. La volonté paraît plus énergique qu'elle ne l'est. Capable de résolution et de ténacité; elle est facilement influencée et on voit des signes d'hésitation et de faiblesse. Vivacités impatientes. Elle a de la bonne volonté, une conscience droite et claire. Assez satisfaite d'elle-même, elle ne croit pas les critiques et elle ne s'en occupe pas. Bonne et affectueuse. Grand besoin d'affection.

Marie-Claire. — Imaginative, exagérée et d'une sensibilité qui est presque de la sensiblerie: elle se laisse dominer par ses impressions plutôt que par la raison et elle manque d'énergie et de courage. Elle n'est pas pratique et l'ordre est absent. Bonne, généreuse et affectueuse, elle serait capable de se dévouer si elle avait plus de volonté, mais elle procède par à-coups et ses bons élans sont peu soutenus. La volonté, je le répète, est faible et très influencable et l'humeur très instable; le travail se ressent de ces sautes d'humeur et de ce manque de persévérance.

Un étudiant (Verdun). — Il est intelligent; l'esprit est précis, clair et juste. Il a, tout ensemble, l'esprit d'intuition et l'esprit d'assimilation. Il profiterait d'une culture très poussée. Jolie nature bienveillante, enjouée, active, une nature rayonnante dégagée d'égoïsme. Le cœur est affectueux et fidèle. La volonté n'est pas très forte, il ne manque pas cependant tout à fait de décision, il est quelquefois fatigué, je note même certaines hésitations, mais il lui arrive d'être hésitant, indécis et de se laisser facilement influencer. Il contredit avec vivacité et discute volontiers et habilement. Nature droite, ouverte, confiante; ambition, courage et un joli optimisme communicatif. Il est aimable et sympathique. Il inspire de la confiance et il la méritera avec quelques années.

Fa. Sol. La. — Vais-je dire ses défauts aussi franchement qu'elle le demande? Mais elle se fâchera car elle est très susceptible et elle n'admettra pas qu'elle est vaniteuse et coquette. Une grande confiance en

DUPUIS

Bienvenue

aux visiteurs

à

Montréal

Nous vous invitons à venir examiner les dernières nouveautés du printemps étalées actuellement dans nos différents rayons. Profitez de votre voyage à Montréal pour faire vos achats à nos prix avantageux

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures

La saison de l'auto

approche... soyez prêt pour votre

première promenade

à la campagne...

Huile à moteur

"Marvelube"

Densité medium ou épaisse. Prix ord. 1.65. SPECIAL, le gallon 1.09

Hydromètre .49

Bougies "A. C." 75

pour toutes les marques de voiture. CHACUNE

Ampoules

No 63 — 3 c.p. pour lumières d'autos. Prix ord. 20. CHACUNE .09

Spécial

15 paires de CHAINONS — 30 x 3 1/2. Prix ord. 3.95. SPECIAL, la paire 2.50

Commandez par téléphone: PLATEAU 5151 — Local 202

DUPUIS — au sous-sol — Sport

Bientôt 64^{ème} Vente

Notre 64^{ème} Anniversaire

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, v.p. et dir. général Armand Dupuis, sec.-gén.

Pour faire face aux dépenses courantes

Toute personne a des dépenses régulières, telles que pour le loyer, la nourriture, le vêtement, les taxes, les primes d'assurances, etc. A moins que vous n'ayez pourvu à ces dépenses par une épargne systématique, vous aurez des ennuis.

Si vous avez un capital en disponibilité lorsque ces échéances arriveront, vous n'aurez pas à chercher autour de vous afin d'obtenir l'argent dont vous avez besoin. La vie au jour le jour est difficile et il vaut mieux prévoir et faire ses arrangements afin de parer à toute éventualité.

"Pour avoir de l'argent devant soi, il faut en mettre de côté." C'est vrai. On entend souvent: "Le succès n'est pas fait pour moi." La réussite de ceux qui parient ainsi serait assurée s'ils épargnaient en s'astreignant à un plan méthodique. Le procédé est simple; il consiste à établir un montant défini des dépenses courantes, et un autre qui sera porté à un compte de banque portant intérêt. Vous aurez la légitime satisfaction d'avoir l'argent requis pour rencontrer vos échéances et l'autre non moins importante d'épargner.

OUVREZ UN COMPTE A

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

et déposez régulièrement.

KRUGER PAPER CO. LTD

MONTREAL, QUE

Papier à journal et d'emballage

480 rue McGill

Tél. : MA. 3538

elle et une assurance que rien ne blés à l'autre. Activité nerveuse qui démonte. Elle est exagérée et souvent injuste dans ses jugements. Le cœur est bon et jaloux. Son besoin d'attentions et d'affection la rend exigeante avec les siens. La volonté est inégale et autoritaire. La habitude de contredire et de discuter en disant des choses désagréables.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— AU —

"DEVOIR"

27 février 1932 Bon pour 2 semaines

Un coupon valide et 25 sous en timbre-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

elle et une assurance que rien ne blés à l'autre. Activité nerveuse qui démonte. Elle est exagérée et souvent injuste dans ses jugements. Le cœur est bon et jaloux. Son besoin d'attentions et d'affection la rend exigeante avec les siens. La volonté est inégale et autoritaire. La habitude de contredire et de discuter en disant des choses désagréables.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— AU —

"DEVOIR"

27 février 1932 Bon pour 2 semaines

Un coupon valide et 25 sous en timbre-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.



Pour le soin de vos pieds

Adressez-vous à la Maison

J. T. LEMIRE

le Bottier de Réputation à Montréal

Un Patrimoine de 25 ans de votre disposition

SERVICE GRATUIT

562, Ste-Catherine Est



Pèlerinage National DUBLIN

pour le 31^e Congrès Eucharistique International

Sous la présidence de S. E. Mgr J.-H. Prud'homme

Dép. de Montréal le 13 juin

IRLANDE, ANGLETERRE, FRANCE

Classe *395. Classe *315.

Tour facultatif à ROME, FRANCE, ITALIE, SUISSE, ALLEMAGNE, BELGIQUE.

Renseignements et inscriptions aux

VOYAGES HONE

660 Ste-Catherine O., Montréal.



TEINTURERIE LASALLE

01232, Ave Atwater

NETTOYAGE FRANÇAIS

Pour Habit, Paletot, Manteau, Robe de chambre

Robe 1.00 et plus.

Manteau garni de 1.50 et plus.

PRESSAGE

Habit, costume, paletot .50

Pantalon .25

PETITES REPARATIONS, GRATIS

Pour un bon nettoyage et pressage

Appelez

Flitzroy 5261